

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 7 Juin 2014 - 9 chaâbane - N° 625 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

22

Entretiens de M. Ouyahia avec des personnalités nationales, des partis et des associations



Page 3

6^e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DU FORUM DE COOPÉRATION SINO-ARABE

Intenses activités de M. Lamamra à Pékin

Page 24

RÉCONCILIATION NATIONALE

BOUTEFLIKA, LE RASSEMBLEUR

Boualem Branki

Une fois encore, les plus hautes autorités du pays se sont rangées du côté du bon sens, des intérêts suprêmes de l'Algérie et du peuple algérien. Jeudi dernier, en marge de l'adoption du plan d'action du gouvernement, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a confirmé la voie tracée par le Président Bouteflika vers la réconciliation entre tous les Algériens, dans la dignité et le respect de tous comme unique et consensuel moyen politique pour ramener définitivement la paix et la sécurité dans le pays. C'est, comparativement à ce qui s'est passé dans de nombreux pays et même, ici en Algérie, un acte éminemment responsable et courageux que celui pris par le chef de l'Etat pour restituer aux Algériens leur «paix civile, leur sécurité et leur honneur». Les affirmations de M. Sellal, jeudi dernier, à l'APN sont en ce sens éloquentes et donnent une idée de l'urbanité de cette philosophie politique de la «main tendue aux égarés». Pour M. Abdelmalek Sellal, le processus de réconciliation nationale est en fait «un acte civilisé».

Pages 4-5



M. Sellal : «La lutte contre la bureaucratie touchera tous les secteurs»

TRAVAUX PUBLICS

M. KADI A ANNABA : «L'accélération du rythme des chantiers et le respect des délais, des impératifs non négociables»

Page 6

SANTÉ

Massage cardiaque

Il pourrait sauver 100 000 vies

Pages 12-13

FORUM

LA FONDATION EMIR ABDELKADER AU FORUM DE **DK NEWS**

L'homme qui a marqué l'Histoire



Page 7

FOOTBALL

MONDIAL 2014
Les Verts s'envolent ce soir à 23 h en direction du Brésil

3^e JOURNÉE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS CE SOIR ES SÉTIF-AHLY BENGHAZI (LIBYE)

Victoire impérative pour l'Entente

Page 22

M'SILA

1 tonne de kif traité saisis

Page 8

Météo



Régions Nord : 27° à Alger

Temps généralement chaud et voilé avec formation localement de foyers orageux isolés près des côtes et sur les régions de l'intérieur à partir de l'après-midi et en soirée.

Les vents seront variables à faibles (20/30 km/h).

La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps voilé de l'Extrême Sud vers le Hoggar Tassili et le Sahara oriental avec une tendance orageuse en cours de journée. Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront faibles à modérés (20/30 km) avec soulèvements de sable locaux.

COMMUNICATION

Rachid Arhab parle d'éthique et de déontologie

Le ministère de la Communication organisera le 12 juin une conférence-débat sur l'éthique et la déontologie, animée par le journaliste Rachid Arhab.



TRAVAUX PUBLICS

Kadi dans 5 wilayas de l'Est

Le ministre des Travaux publics, Abdellah Kadi, poursuit les 7 et 8 juin une visite de travail dans les wilayas de Annaba, El Taref, Skikda, Constantine et Batna.



La jeunesse protège l'environnement

La Ligue de la jeunesse pour la préservation de l'environnement organise une caravane de sensibilisation sur la préservation de l'environnement du 5 juin à aujourd'hui.



CE MATIN À 10H30

M. Azzi Merouane invité du Forum de DK News

Le Forum de DK News accueille ce matin à 10 h 30 M. Azzi Merouane, président de la cellule d'assistance judiciaire pour l'application de la charte de la paix et de la réconciliation nationale pour une conférence-débat sur un thème d'actualité relatif à l'évolution de la charte par rapport aux nouvelles dispositions annoncées pour accélérer ce processus qui a connu



de grandes avancées.

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.



AUJOURD'HUI À LA SABLETTE

Journée de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques



Sous le thème «Parce que nous avons tous une part de responsabilité, mobilisons-nous pour la préservation de notre littoral», Seal en collaboration avec la direction des Ressources en eau de la wilaya d'Alger, organise aujourd'hui à la Sablette (Hussein Dey, Alger), une journée de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques. L'objectif de cette journée est de sensibiliser le public à la notion de patrimoine aquatique et à sa préservation et de participer à la promotion d'une culture environnemental durable auprès des générations futures.

► LUNDI AU CYBER PARC DE SIDI ABDELLAH

Le renforcement de la coopération maghrébine en débat

En collaboration avec le Forum maghrébin pour la coopération internationale, l'Organisation nationale du patronat et des entrepreneurs (ONPE), organisera lundi 9 juin au Cyber Parc de Sidi Abdallah à Zeralda, une conférence-débat sur le thème «Le rôle des institutions scientifiques, culturelles et économiques dans le renforcement de la coopération maghrébine».

► AUJOURD'HUI ET DEMAIN À L'USTHB

1^{er} Salon de l'étudiant

Le premier Salon de l'étudiant algérien se tiendra aujourd'hui et demain à l'université des sciences et technologies Houari-Boumediène (USTHB) à Alger. Ce salon, auquel prendront part de grandes écoles nationales publiques et privées, se veut un espace de rencontre entre les acteurs de la formation, algériens et étrangers, et une population d'apprenants, toutes catégories et niveaux confondus, «qui souhaitent pousser plus loin leur formation en Algérie ou à l'étranger».



	Max	Min
Alger	27°	18°
Oran	25°	19°
Annaba	29°	18°
Béjaïa	30°	17°
Tamanrasset	37°	22°

Horaires des prières

Samedi 9 chaâbâne 1435

Fajr	03:39
Dohr	13:20
Asr	16:38
Maghreb	20:08
Isha	21:48



MINISTÈRE DE LA PÊCHE

Ferroukhi à Ghazaouet,



Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi donnera ce matin à 9h à partir du port de pêche de Ghazaouet dans la wilaya de Tlemcen, le coup d'envoi de la 2^e édition de l'opération «Ports bleus, Algérie 2014».

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Assises nationales du 16 au 18 juin

Les travaux des assises nationales de la santé se dérouleront les 16, 17 et 18 juin au Palais des Nations Club des pins.

AU STADE DE BEN AKOUN, NADA sur le terrain



Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des droits de l'enfant, le Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant NADA organise une journée de sensibilisation sur «Les droits et la protection des enfants contre les sévices».

► CET APRÈS-MIDI À LA LIBRAIRIE INTERNATIONALE AURASSI OMEGA

Vente-dédicace de Kamel Daoud

La librairie Internationale Aurassi Omega organise cet après-midi de 14h30 à 18h une vente-dédicace avec l'auteur Kamel Daoud, qui présentera son roman *Meursault, contre-enquête*, et signera par la même occasion son livre *La préface du nègre*, paru aux Editions Barzakh.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI À AZAZGA

Colloque international sur la place de tamazight dans les médias

Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) organise à partir d'aujourd'hui et pendant trois jours, au centre culturel d'Azazga (30 km à l'est de Tizi-Ouzou), un colloque international sur le thème «Médias, communications langues et langages: où en est tamazight?». A travers l'organisation de cette manifestation, parrainée par le ministère de la Communication, le HCA vise à «capturer l'attention de ses partenaires institutionnels afin qu'ils adhèrent à la concrétisation de moult objectifs auxquels il s'est astreint de répondre», indique le HCA dans un communiqué. Le HCA espère, également, susciter, parmi les participants, des questionnements sur les interpellations des langues et des langages autour des médias et autres moyens de communication.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

22 entretiens de M. Ouyahia avec des personnalités nationales, des partis et des associations

Le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a eu 22 entretiens avec des personnalités nationales, des partis politiques et des associations dans le cadre du projet de la révision de la Constitution, indique vendredi à Alger un communiqué de la présidence de la République.

«Dans le cadre de la concertation décidée par le président de la République sur le projet de la révision de la Constitution, la première semaine du mois de juin a enregistré 22 entretiens avec des personnalités nationales, des partis politiques et des associations», précise la même source. Dans cet ensemble et outre les rencontres rapportées quotidiennement par la presse, M. Ouyahia s'est également entretenu sur ce même



dossier avec Réda Malek, ancien membre du Haut comité d'Etat et ancien chef du gouvernement et Lakhdar Brahimi, ancien ministre des Affaires étrangères. La concertation sur le projet de révision de la Constitution se poursuivra durant la deuxième semaine du mois de juin et concernera 26 autres

partenaires à savoir, précise le communiqué, six (06) personnalités nationales, dix (10) partis politiques, six (06) associations et quatre (04) professeurs d'université. Ces rencontres sont couvertes par la presse qui en rendra compte quotidiennement à l'opinion, ajoute la même source.

La nature du régime au centre des propositions

Les propositions soumises jeudi, au ministre d'Etat, chef de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, chargé de mener la concertation sur la révision du projet de Constitution, ont porté notamment sur la nature du régime. Ainsi, le Front national algérien (FNA) s'est prononcé en faveur d'un régime «parlementaire» et d'un mandat présidentiel de quatre ans renouvelable une fois, consacrant la séparation des pouvoirs. Le président du FNA, Moussa Touati a indiqué que son parti a proposé également, à ce que le chef du gouvernement «désigne les ministres et les walis, et signe les décrets et les décisions», comme il a plaidé pour un «Parlement monocanopé d'un mandat de quatre ans élu au suffrage universel direct». Il a aussi plaidé pour la création d'une «Cour constitutionnelle à la place du Conseil constitutionnel, dont les membres sont élus par des magistrats», insistant, dans le même cadre, sur l'indépendance de la Cour suprême qui «doit servir, a-t-il estimé, de référence juridique pour les institutions judiciaires, et dont le président doit être élu par des magistrats». M. Touati a fait part en outre du vœu de sa formation politique pour la création, notamment, d'un Conseil islamique supérieur pour les fetwas, un Conseil supérieur pour la promotion des langues nationales arabe et amazighe, un Conseil supérieur pour la promotion des droits de l'homme, un Conseil supérieur de l'information et un Conseil supérieur de la Jeunesse. De son côté, le président du groupe du tiers présidentiel du Conseil de la nation, Mohamed Boukhalfa, a indiqué que les propositions de son groupe ont été axées sur la nécessité de l'«instauration d'un régime semi-présidentiel et le renforcement du rôle du Parlement en ce qui concerne la législation et le contrôle». «Les autres propositions ont porté, a-t-il ajouté, sur la limitation du mandat présidentiel à deux, la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la Justice, le renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption, ainsi que la lutte contre l'utilisation de la religion et les constantes de la nation à des fins politiques». Pour sa part, le président du Parti liberté et justice (PLJ), Mohamed Saïd, a émis le vœu de passer le projet de révision de la Constitution par un référendum, et non

par voie parlementaire, vu les conditions, a-t-il expliqué, dans lesquelles le Parlement a été élu.

Il a appelé, en effet, au cinquième jour du début de la concertation à ce que que la mouture des consultations ne soit pas soumise au Parlement, afin d'éviter, a-t-il estimé, ce qui a été fait lors des précédentes consultations en 2011. Plus explicite, M. Mohamed Saïd a souligné que la mouture des conclusions de ces consultations ont été transformées en projets de lois avant d'être vidés de leur essence par le Parlement.

Le président du PLJ a mis l'accent, dans le même cadre, sur l'importance de l'indépendance de la justice, à même de permettre au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et au Conseil constitutionnel de travailler «loin des influences ou d'interférence», de désigner leurs présidents de «façon indépendante» et d'élaborer leurs règlements intérieurs respectifs conformément à la loi.

Plus loin, le président du PLJ a plaidé l'«élargissement des consultations à tous les acteurs concernés (politiques, syndicats, société civile), pour aller vers un consensus national, et élaborer une Constitution qui assure la stabilité institutionnelle», a-t-il dit. Il a demandé, dans ce cadre, de «soumettre la mouture des consultations à ceux qui y ont pris part et aussi à ceux qui ont refusé d'y participer», soulignant qu'il s'agit là du sort et de la nation où tout le monde est concerné. La moudjahida Zohra Drif Bitat et membre du tiers présidentiel au Conseil de la nation, s'est abstenu, quant à elle, de faire toute déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec M. Ouyahia, qui a duré plus de deux heures.

Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, organisations et associations nationales et représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres. Les invitations ont été acceptées par 30 personnes sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les 37 organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'université sollicités.

Proposition pour l'instauration d'un régime semi-présidentiel

L'instauration d'un régime semi-présidentiel et l'élargissement des prérogatives du Parlement ont constitué les principales propositions faites jeudi par le groupe du tiers présidentiel du Conseil de la nation dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution.

Dans une déclaration à l'issue de sa rencontre avec le directeur de cabinet à la présidence de la Répu-

blique, Ahmed Ouyahia - chargé de mener ces consultations, le président du groupe du tiers présidentiel, Mohamed Boukhalfa, a précisé que les propositions de son groupe ont été axées sur la nécessité de l'instauration d'un régime semi-présidentiel et le renforcement du rôle du Parlement en ce qui concerne la législation et le contrôle». «Les autres propositions ont porté, a-t-il précisé, sur la limitation

du mandat présidentiel à deux, la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la Justice, le renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption, ainsi que la lutte contre l'utilisation de la religion et les constantes de la nation à des fins politiques». Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, organisations et as-

sociations nationales et représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Abdellaziz Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres. Les invitations ont été acceptées par 30 personnes sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les 37 organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'université sollicités.

TAJ
Ghoul plaide pour une Constitution prospective, consensuelle et garantissant la séparation des pouvoirs



Le président du parti Tajamou Amal El Djazair (TAJ), Amar Ghoul, a plaidé, vendredi à T ipsa, pour une constitution prospective, consensuelle, garantissant la séparation des pouvoirs.

«L'Algérie a passé une échéance sensible (l'élection présidentielle d'avril 2014) et il est temps pour que le Président de la République concrétise ses engagements électoraux à travers l'ouverture d'un large débat sur la révision de la Constitution», a souligné M. Ghoul, lors de son allocution d'ouverture des travaux du Conseil national de son parti.

«Ce débat doit être ouvert à toutes les composantes du peuple algérien afin d'enrichir le contenu de la nouvelle loi suprême du pays», a-t-il ajouté, estimant que la prochaine constitution doit également assurer la complémentarité et l'équilibre entre les trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire). Il a également suggéré que la prochaine constitution ne soit pas conjoncturelle. «Cette Constitution doit répondre aux aspirations du peuple, notamment la frange juvénile et mettre l'intérêt de l'Algérie au-dessus de toute autre considération», a-t-il indiqué.

Qualifiant la révision de la Constitution de «la plus grande et la plus profonde des réformes politiques», le président de TAJ a appelé toutes les forces vives du pays à «contribuer activement à ce projet», par des propositions prospectives prenant en compte les aspirations de la jeunesse et des cadres nationaux dans le pays ou établis à l'étranger.

Les propositions de TAJ concernant ce projet portent sur neuf principaux aspects, dont les principes fondamentaux et les constantes nationales, les libertés individuelles et collectives, la nature du régime, l'organisation des pouvoirs, le contrôle constitutionnel, les institutions, etc., a encore affirmé M. Ghoul. La tenue du Conseil national de TAJ, qui coïncide avec la commémoration du décès du cheikh Maftoud Nahmeh, a été une occasion pour rendre hommage à cet homme «fondateur de l'école de la modération», selon Amar Ghoul.

Les travaux du Conseil national de TAJ se poursuivront en ateliers à huis clos jusqu'à samedi pour débattre des propositions du parti concernant la révision constitutionnelle.

M. Ghoul sera reçu dans quelques jours par le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur le projet de la révision de la Constitution.

APS

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Bouteflika
le rassembleur

Boualem Branki

Une fois encore, les plus hautes autorités du pays se sont rangées du côté du bon sens, des intérêts suprêmes de l'Algérie et du peuple algérien. Jeudi dernier, en marge de l'adoption du plan d'action du gouvernement, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a confirmé la voie tracée par le Président Bouteflika vers la réconciliation entre tous les Algériens, dans la dignité et le respect de tous comme unique et consensuel moyen politique pour ramener définitivement la paix et la sécurité dans le pays.

C'est, comparativement à ce qui s'est passé dans de nombreux pays et même, ici en Algérie, un acte éminemment responsable et courageux que celui pris par le Chef de l'Etat pour restituer aux Algériens leur «paix civile, leur sécurité et leur honneur».

Les affirmations de M. Sellal, jeudi dernier à l'APN, sont en ce sens éloquentes et donnent une idée de l'urbanité de cette philosophie politique de la «main tendue aux égarés».

Pour M. Abdelmalek Sellal, le processus de réconciliation nationale est en fait «un acte civilisé», même si «le dossier n'était pas clos». Il explique ainsi que «le processus de la réconciliation nationale est un acte civilisé et que le dossier n'était pas clos».

Il va plus loin en rappelant que même le projet de révision de la Constitution propose «la constitutionnalisation de la réconciliation nationale qui ne se limite pas aux actions menées par l'Etat lors des années passées dont le règlement des problèmes des primes et de l'emploi».

M. Sellal explique ainsi que «ce volet renferme encore des lacunes» que l'Etat œuvre à combler. Pour le gouvernement, il s'agit en fait d'accélérer la mise en place des grands mécanismes politiques, judiciaires et administratifs pour que la réconciliation nationale, prônée et très soutenue par le Président Bouteflika puisse servir de guide et de balise pour dénouer certaines situations difficiles et permettre aux Algériens d'aller de l'avant, de progresser vers l'émergence d'une société nouvelle, une société de pardon et de progrès, une société qui avance sans toutefois mettre au bord de l'histoire certains événements qui avaient profondément meurtris les Algériens.

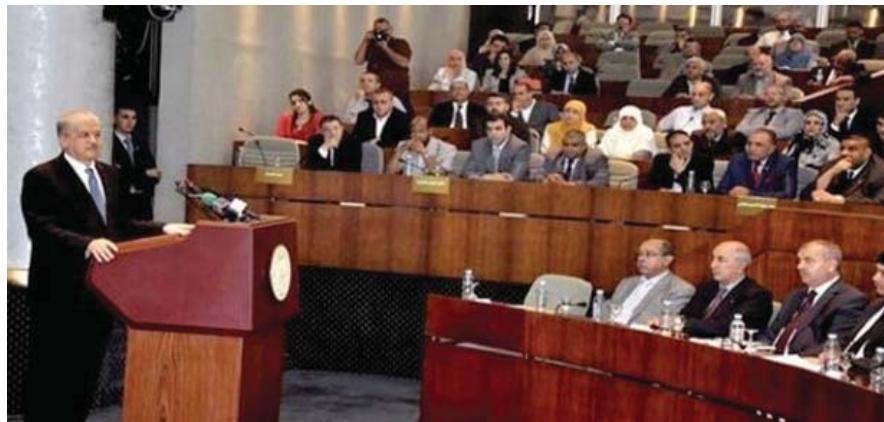
Là, il s'agit de dépasser ce cap et de donner à l'Algérie les moyens, ce qu'a fait d'ailleurs le Président Bouteflika dès son intronisation en 1999, les moyens de survivre à certains événements et de bâtir une société nouvelle, qui regarde résolument vers un avenir qui appartient à tous ses enfants.

Là est l'essentiel de cette démarche du Président Bouteflika, débarrasser l'Algérie de la haine et de la vengeance, synonymes de crises et de blocages politiques, et toujours regarder vers l'avant, vers l'avenir à construire sur les principes de la démocratie, de l'alternance au pouvoir, des droits de l'Homme et de la prospérité économique et sociale. Rien de plus, ni de moins.

B. B.

La réconciliation nationale, socle du programme du gouvernement

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a insisté une nouvelle fois sur la portée de la réconciliation nationale qui a permis de raffermir et de renforcer les liens entre les Algériens. Dans tous ses discours et ses sorties, le Premier ministre évoque la réconciliation nationale qui reste une condition sine qua non pour l'aboutissement et la réussite du plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



Kamel Chérif

En ce sens, Sellal a parlé de réconciliation avec l'histoire et de la réconciliation entre les Algériens. Il s'agit d'une réconciliation qui doit toucher l'ensemble des Algériens depuis l'indépendance du pays, car il s'agit de prendre en charge les préoccupations de tous les Algériens sans exclusion. C'est dire que l'Etat est déterminé à

approfondir et généraliser la réconciliation nationale dans le but de consolider la cohésion sociale et surtout le front interne du pays.

Il faut relever que la réconciliation nationale en tant que programme et projet de société, grandiose œuvre du Président Bouteflika, a été approuvée par référendum en 2005, à la faveur de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

A cet effet, Sellal a affirmé que la réconciliation nationale continuera d'être appliquée «sans tabou» car il s'agit de régler tous les dossier en suspens. En d'autres termes, la réconciliation nationale qui entrera dans sa 10^e année d'application en 2015, demeure un élément essentiel dans le processus de parachèvement du recouvrement total de la paix et de la sécurité en Algérie.

Il faut ainsi s'attendre à de nouvelles mesures à même d'élargir la réconciliation aux autres franges de la société algérienne d'autant plus que Sellal a précisé qu'elle concernera tous les Algériens, et ce, depuis 1962. La réconciliation devrait ainsi réhabiliter des Algériens qui ont été marginalisés d'une manière ou d'une autre par les événements de l'histoire contemporaine du pays.

POUR FAIRE FACE AUX MENACES EXTERNE
Sellal appelle à la consolidation du front interne

Walid B

Dans un contexte géopolitique défavorable, marqué de nombreux défis et aggravé par de multiples menaces, l'Algérie est appellée, plus que jamais, à consolider son front interne pour faire face aux complots externes qui se tramant contre la stabilité du pays et son unité nationale. Jeudi dernier, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, s'est montré catégorique en affirmant que la situation à nos frontières est «très difficile» et qu'elle requiert plus d'attention et de vigilance. Cette déclaration s'apparente à un véritable coup de semonce, compte tenu de la situation qui prévaut dans les pays voisins, plus particulièrement en Libye et au nord du Mali où la circulation d'armes en rapport direct avec les groupes terroristes et les narcotraiquants, est devenue une véritable source d'inquiétude. C'est la raison pour laquelle, le Premier ministre n'a eu de cesse d'insister sur la consolidation du front interne face à la situation d'effrètement et de dégradation que connaissent les pays du voisinage. Pour ce faire, l'Algérie a été amenée, compte tenu de la situation dans ces pays, à consolider son front interne, conformément aux orientations données en ce sens par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a insisté sur la sécurité et la protection du pays et de l'économie nationale face à toutes ces menaces. «Ces actions ont pour but d'amener notre pays à s'ingérer dans les affaires internes des pays voisins et notre armée dans un champ qui n'est pas le sien en vue de l'affaiblir», a-t-il averti. Des tentatives qui n'ont, toutefois, pas abouti grâce à la politique menée par le Président Bouteflika et tous ceux qui

sont fidèles à l'Algérie, a rappelé M. Sellal, insistant sur le fait que l'Algérie est «souveraine» dans sa décision et «personne ne peut lui dicter quoi que ce soit». Évoquant, par ailleurs, la situation qui prévaut à Ghadafa, M. Sellal a précisé que le règlement de celle-ci ne passe pas forcément par une solution sécuritaire, soulignant que l'unité nationale était une «ligne rouge que nul ne doit dépasser». Il a indiqué que l'Etat œuvre à unifier les rangs, réfutant l'existence de différence entre Ibadites et Malékites, car «nous sommes tous arabes et amazighs et nous avons la même religion», a-t-il clamé. «Nous essayons dans la mesure du possible de nous éloigner de ce type de problèmes et l'Etat algérien a fait son devoir et continuera dans ce sens», a-t-il encore souligné. Ce sont là les véritables messages que Sellal a voulu donner à l'adresse de ceux qui s'amusent encore à jouer avec les constantes et les principes de la nation.

Sur un autre chapitre, le volet de l'emploi constitue l'un des axes majeurs de la politique de développement économique et social, qui compte promouvoir le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à travers son programme arrêté pour son quatrième mandat à la tête du pays. Pour cela, le gouvernement compte développer, à l'avenir, un dispositif qui se rapproche de l'ANSEJ pour aider les jeunes diplômés à créer des start-ups et contribuer au développement du pays et à la création des postes d'emploi. Le chef de l'Etat avait relevé que la bataille pour l'emploi ne doit pas perdre de vue celle, tout aussi essentielle, liée à la compétitivité des entreprises. Le Président Bouteflika a, dans ce cadre, indiqué que les deux batailles, qui doivent être menées simultanément, doivent être réalisées en

semble. Il a, à cet égard, précisé que le pacte national économique et social de croissance constitue le cadre privilégié à travers lequel il faudra mutualiser les efforts de tous les partenaires, pouvoirs publics, syndicats et patrons public et privé. L'objectif étant d'optimiser les chances afin d'être plus performants et, par conséquent, éviter les compressions d'effectifs et pour lutter contre le sous-emploi et la précarité du travail.

S'il appartient à l'Etat de mettre en place toutes les conditions d'accomplissement de cette noble ambition nationale qui tend à mettre, progressivement au travail, l'ensemble de la population en âge de travailler, il reste, indéniablement, de la responsabilité des syndicats et des acteurs économiques de susciter et de soutenir toute mesure tendant à augmenter, de façon sensible, la productivité du travail et de la compétitivité de l'outil de production, seule voie capable d'assurer une prospérité viable et durable au pays, a relevé le chef de l'Etat.

Plus explicité, le Président de la République a souligné le devoir de chacun des partenaires sociaux d'œuvrer, dans le dialogue et la concertation, à améliorer sans cesse les prestations du service public et d'en faciliter l'accès, en toute circonstance, que ce soit en période normale ou en état de cessation intertemporelle des activités avec la garantie d'un service minimum effectif et de qualité auquel ont parfaitement droit les usagers.

Le programme du Président Abdelaziz Bouteflika pour les cinq prochaines années, vise à bâtir une économie émergente avec pour enjeu principal, de donner un coup d'accélérateur au développement économique du pays et consolider sa base productive.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

PROCESSUS DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE
M. Sellal : «Le dossier n'est pas clos»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé hier à Alger que le processus de réconciliation nationale était «un acte civilisé» et que «le dossier n'était pas clos».

Lors d'une conférence de presse animée à l'issue de l'adoption du plan d'action du gouvernement à l'APN, M. Sellal a indiqué que «le processus de la réconciliation nationale est un acte civilisé et que le dossier n'était pas clos» rappelant que le projet de révision de la Constitution propose «la constitutionnalisation de la réconciliation nationale qui ne se limite pas, selon lui, aux actions menées par l'Etat lors des années passées dont le règlement des problèmes des primes et de l'emploi».

«Ce volet renferme encore des lacunes» que l'Etat œuvre à combler, a-t-il ajouté, rappelant que «la semaine passée le président de la République a donné une instruction pour lever l'interdiction de sortie du territoire national au profit de certaines personnes».

«La situation des personnes concernées a été régularisée. Ces derniers rencontraient des problèmes lorsqu'ils voulaient par exemple voyager pour accomplir le rite du hadj, d'où l'importance de cette instruction présidentielle visant la levée de ces entraves bureaucratiques», a indiqué M. Sellal.

«D'autres questions restent à traiter comme celle des disparus», a-t-il fait remarquer, avant d'affirmer que «tous ceux ayant déposé un dossier dans ce sens ont reçu une réponse qu'il s'agisse de renseignements ou de prise en charge financière. Cependant, il existe toujours des lacunes et le travail se poursuit».

«Nous devons nous réconcilier et apprendre à coexister», a affirmé M. Sellal, ajoutant «si nous parvenons à coexister nous réussirons à construire une nation algérienne authentique». A une question sur le nouveau découpage administratif, le Premier ministre a indiqué que «le dossier sera tranché au cours du troisième trimestre de l'année en cours sur la base d'une étude». Le découpage «progressif» concernera dans un premier temps, selon les instructions du président de la République, les régions du Sud et des Hauts-Plateaux telles «Touggourt, In Salah et Djebel».

«Le projet de découpage porte sur la création de nouvelles wilayas», a souligné M. Sellal, précisant que «l'étude du projet définira le montant de l'enveloppe budgétaire». «Le lancement du projet à la fin de l'année en cours coïncidera avec le budget de la



nouvelle année (2015). D'importants moyens financiers seront alloués à ce projet qui sera réalisé progressivement», a-t-il ajouté, soulignant la nécessité de maintenir la relation entre la wilaya d'origine et celle nouvellement créée». Le nouveau découpage administratif permettra de créer de nouveaux postes d'emploi, notamment dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux et de faciliter l'implication des cadres et des compétences locales dans la gestion administrative locale, a affirmé M. Sellal.

Concernant la situation dans la wilaya de Ghardaïa, M. Sellal a dit que «les choses commencent à s'améliorer», affirmant que «la loi sera appliquée avec vigueur et sans aucune tolérance pour les auteurs de crimes ou les fauteurs de troubles enregistrés dans cette wilaya».

L'Etat «a assuré d'importants moyens» pour le rétablissement de la sécurité à Ghardaïa et poursuivra ses efforts dans ce sens, a indiqué le Premier ministre. «Je suis convaincu que le problème sera réglé, d'autant que les Ghardaouis sont conscients de leur appartenance à une même patrie», a-t-il rappelé.

«L'Etat ne renoncera jamais à l'unité nationale, quel que soit le prix à payer et prônera le dialogue, la

concertation et la tolérance», a-t-il soutenu. «Il n'y a pas de problème grave entre les Ibadites et les Malékites» à Ghardaïa, a-t-il estimé, soulignant que la principale cause de ces incidents était due au fait que «des jeunes avaient une vision différente, outre l'intervention d'organisations non gouvernementales (ONG) dans cette affaire». «Je peux affirmer qu'il n'y a pas de fossé entre ces deux communautés (Ibadite et Malékite), a-t-il dit, indiquant que «l'Etat continuera à aider les habitants de cette wilaya et à prendre en charge leurs préoccupations socio-économiques».

Au volet social, le Premier ministre a affirmé que 78% des crédits accordés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes ont été remboursés par les bénéficiaires, démentant ainsi les allégations selon lesquelles les jeunes ne remboursent pas les crédits contractés». «639 000 projets ont été financés par des banques nationales au profit des jeunes», a-t-il dit.

A une question sur le service de téléphonie mobile de 4^e génération (4G), le ministre a indiqué que «la téléphonie sans fil en mode fixe LTE a été lancée, tandis que le lancement du service de téléphonie mobile de 4^e génération est prévu pour l'année prochaine».

Le groupe parlementaire du FJD «rejette» le plan d'action du gouvernement

Le groupe parlementaire du Front de la justice et du développement (FJD) a exprimé jeudi son «rejet» du plan d'action du Gouvernement, critiquant le fait que la déclaration de politique générale des premier et deuxième gouvernements dirigés par Abdelmalek Sellal n'ait pas été présentée.

Dans un communiqué rendu public à l'issue de l'adoption par la majorité des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) du plan d'action du gouvernement, le FJD a estimé que «le débat du plan est intervenu dans un climat politique tendu généré par un processus politique

qui a échoué». Le communiqué critique également le fait que le financement du plan d'action du gouvernement dépende des hydrocarbures, et souligne «la détermination du Gouvernement à opter en faveur de l'exploitation du Gaz de Shiste», relevant «l'opacité de l'investissement qui repose exclusivement sur les hydrocarbures et quelques secteurs restreints et l'échec d'une telle politique». Le groupe déplore aussi la tendance du parlement à «noyer» la liste des premiers inscrits sur la liste des intervenants dans le débat sur le plan d'action du Gouvernement.

APS

PAIX, SOLIDARITÉ, RÉCONCILIATION Des valeurs nobles

Saïd Abjaoui

L'Algérie a la conviction juste et forte que ses enfants doivent se réconcilier car ils sont condamnés à vivre ensemble, à travailler ensemble, à être obligatoirement solidaires pour préserver la sécurité nationale aux générations futures. Elle a également la conviction que la réconciliation nationale est le préalable à la paix entre Algériens et à la réunion des conditions de la construction du développement.

Elle est également convaincue que sans cesse, il faudrait porter toutes les valeurs nobles, celles qui renforcent le sentiment national face à toute adversité et face à toutes les menaces d'où que celles proviendraient. Elle est également convaincue que c'est la sécurité interne, la solidarité interne, la mobilisation de toutes les forces disponibles qui garantissent le respect international pour l'Algérie, lui font gagner sa place sur la scène internationale, lui accordent sa crédibilité à l'appui de sa diplomatie, à chaque opportunité qui s'offre tant dans les relations bilatérales que multi latérales.

L'unité nationale crédibilise l'action de notre diplomatie fondée à juste titre sur l'idée qu'il faudrait interdire toute ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat, plus particulièrement l'ingérence militaire, et renforce le combat international porté par l'Algérie contre la pauvreté, contre l'insécurité, pour le développement et pour la paix.

Sur la scène internationale la réconciliation nationale engagée par l'Algérie est reconnue comme étant une composante humanitaire de la posture globale de la lutte contre le terrorisme. le prix fort qui en a été payé enracine non seulement la pratique du respect des droits de l'Homme, mais également l'indignation des institutions et des populations contre toute forme d'atteinte aux droits de l'Homme.

D'autre part, elle se fixe pour noble objectif d'abréger les souffrances populaires en évitant un nombre supplémentaire de victimes.

Autant les itinéraires pour parvenir à intégrer l'Algérie dans le cercle des pays émergents sont bien définis, tracés et balisés, autant ceux pour parvenir à faire totalement revenir la sécurité, la stabilité et la paix sont également bien définis, tracés et balisés. Ceci est valable pour chacun des secteurs décomposés en axes de travail autour desquels va s'articuler la politique d'action dont la mise en œuvre est confiée au gouvernement. Il en est autant pour la diplomatie, la sécurité que l'économie.

S. A.

SÉTIF

Le ministre de la Santé, aujourd'hui à Sétif

Azzedine Tiouri



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf effectuera, aujourd'hui samedi, une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sétif. Au cours de son déplacement, le premier responsable de la Santé aura à enquérir de la gestion du Centre hospitalo-universitaire Saâdna Abdennour (CHU) de Sétif, visitera le pôle médical d'El Bez où sont implantés le Centre anticancer (CAC) et l'hôpital mère et enfant récemment opérationnels. Comme il visitera les locaux de Dar Sabr de l'association Nour qui vient en aide et reçoit les parents et proches des malades cancéreux en les hébergeant en leur offrant le gîte. A El Eulma, M. Boudiaf procédera à la pose de la première pierre d'un hôpital de 240 lits avant de se rendre à Guidjel où la délégation ministérielle visitera l'hôpital de rééducation. Avant de quitter Sétif, le ministre présidera une séance de travail et rencontrera l'ensemble des cadres et responsables des différentes structures relevant de son secteur.

A.T.

JIJEL

Des équipes médicales dans les localités isolées

Une campagne de consultations médicales au profit des populations des localités isolées de la wilaya de Jijel sera lancée lundi par des équipes médicales de la Protection civile et de la santé, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le programme élaboré par la direction de la Protection civile de la wilaya de Jijel précise que la campagne devant s'étaler sur toute l'année, consiste à assurer des consultations médicales à domicile au profit de plus 25 600 habitants résidant au niveau 25 mechtas de 14 communes de la région. La campagne sera également marquée par la distribution de médicaments et la détection des pathologies les plus fréquentes ainsi que les cas compliqués et graves nécessitant des évacuations et prises en charge au niveau des établissements sanitaires, selon la même source. L'équipe médicale mixte de la Protection civile et de la Santé est composée de deux médecins urgentistes, un psychologue, une sage-femme, deux infirmiers, une assistante sociale et d'un officier coordinateur.

**MASCARA
Renforcement des hôpitaux par 26 médecins spécialistes**

Les hôpitaux de la wilaya de Mascara seront renforcés par 26 médecins spécialistes pour combler le déficit relevé dans certaines spécialités, a-t-on appris auprès du directeur de la santé et de la population de la wilaya. Sur un total de 46 postes budgétaires ouverts pour le recrutement de spécialistes dans la wilaya, le ministère de la Santé a orienté 26 spécialistes au titre de l'exercice en cours, a souligné Abdelkrim Mohamed Habib. Sept spécialistes en gynécologie obstétrique et maladies du sang ont été installés en mai dernier à l'hôpital Meslem-Tayeb de Mascara. Deux autres spécialistes en ORL et en cardiologie sont destinés à l'hôpital Dr Yessaad-Khaled au chef-lieu de wilaya et un ophtalmologue à l'hôpital de Ghriss. Par ailleurs, un service d'oncologie a été ouvert au premier trimestre de l'année en cours à l'hôpital Yessaad-Khaled dirigé par quatre spécialistes dont deux nouveaux pour la prise en charge de 900 cancéreux recensés dans la wilaya, en attendant la proposition de création d'un centre anti-cancer, a-t-on ajouté. Une autre proposition a été présentée au ministère de tutelle pour la réalisation d'un établissement hospitalier spécialisé (EHS) de psychiatrie pour la prise en charge de 1.100 malades inscrits dans la wilaya.

**TRAVAUX PUBLICS :
L'accélération du rythme et le respect des délais, des impératifs non négociables**

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, qui inspectait vendredi des projets relevant de son secteur à Annaba et El Tarf, a insisté de manière particulière sur l'accélération du rythme des chantiers et le respect des délais contractuels.



S'enquérant de l'avancement du projet d'aménagement de l'entrée sud d'Annaba où un ouvrage d'art «d'envergure» en remplacement de l'actuel pont «Y» est en construction, le ministre a sommé les entreprises de réalisation à «ressaisir», d'autant qu'un des lots de cette opération lancée en novembre 2011 et dont le coût global a atteint les 12 milliards de dinars (rampes d'accès confiées à Altro), n'accuse que 35 % d'avancement.

Il appartient à l'entreprise de mettre les bouchées doubles en prévision de la livraison de ce projet en juillet prochain, a souligné, en substance, M. Kadi.

Cet aménagement est destiné à désengorger, au moyen d'un ouvrage de 1,5 km, la circulation à la sortie d'Annaba et à réduire les risques d'accidents de la circulation.

Constitué de 4 couloirs, cet ouvrage d'art est destiné à résoudre définitivement le problème des embouteillages aux entrées et sorties sud de la Coquette, selon les responsables locaux du secteur.

Le ministre des Travaux publics a également inspecté le projet d'aménagement de l'entrée ouest de la

ville constitué, notamment, d'un ouvrage d'art de 250m entre Sidi Brahim et la cité Seyhouse. Là également, M. Kadi a appelé l'outil de réalisation à rattraper le retard enregistré avant le lancement de cette opération inscrite en 2013.

M. Kadi a aussi évoqué la nécessité de réaliser une voie pénétrante de 38

s'est rendu sur le chantier à l'arrêt depuis août 2011 du tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant cette wilaya sur une longueur totale de 87 km (3 km seulement ont été réceptionnés).

Il a rappelé à l'attention des responsables du consortium japonais COJAL, en charge des travaux,

la première mise en demeure qui expirera mercredi sera suivie d'une deuxième au terme de laquelle, en cas de non reprise du chantier «sans conditions», le marché relatif à ce segment de l'autoroute sera résilié aux torts exclusifs de l'entreprise.

Au cours de la présentation du projet, le directeur régional de l'Agence nationale des autoroutes, Ahmed Debbah, a indiqué que si un tronçon de 33 km «pose effectivement des problèmes», les deux autres, en l'occurrence les 27 km entre El Tarf et Zerizer et les 24 km entre El Tarf et la frontière Est «peuvent être réalisés sans contraintes».

Le ministre devait se rendre, l'après-midi, dans la wilaya de Skikda pour une visite similaire.



km entre Annaba et l'autoroute Est-Ouest. Il a également écouté, à son arrivée à l'aéroport d'Annaba, un exposé sur les travaux de réalisation de la nouvelle aérogare, d'extension de la piste et de recalibrage de deux parkings dont un devrait être livré en octobre prochain.

A Drean, dans la wilaya voisine d'El Tarf, le ministre des Travaux

**GHARDAIA
600 millions de dinars pour la rénovation et l'extension du réseau d'AEP**

Un investissement de plus de 600 millions DA a été consenti pour une opération de rénovation, d'extension et d'amélioration des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) à travers l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La demande croissante en eau potable, aussi bien de la population que des différents secteurs d'activité économique, notamment en période estivale, a imposé la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour la wilaya de Ghardaïa, afin d'améliorer la distribution de l'eau et d'éviter sa déperdition, tant dans les zones rurales que dans les agglomérations urbaines de la wilaya, a-t-on indiqué.

Le programme dicté par les différentes visites sur le terrain, vise en premier lieu la généralisation de l'accès à l'eau potable pour l'ensemble de la population, notamment les

nouvelles zones d'habitation, l'accompagnement du développement économique et social de la wilaya, et la lutte contre les fuites et la déperdition de ce liquide précieux et vital dans une région aride, selon la même source.

L'investissement, qui a été puisé sur le programme complémentaire dont a bénéficié Ghardaïa en octobre dernier, permet, outre de faire face à la demande croissante en eau potable, de renforcer et de sécuriser l'approvisionnement en eau potable, de développer les infrastructures d'AEP pour accompagner l'urbanisation (zones d'extension), et préserver le patrimoine réseau existant, a-t-on souligné.

Le programme, qui porte sur la rénovation, le renouvellement et le renforcement des différents réseaux et conduites primaires et secondaires permet de sauvegarder davantage les ressources en eau et contribuer à l'amélioration des conditions



sanitaires de la population, a souligné de son côté un hydraulicien de la wilaya de Ghardaïa. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait annoncé à l'issue d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya en octobre dernier, une enveloppe complémentaire de 30,225 milliards DA en faveur de la wilaya, afin d'y impulser la dynamique de développement dans différents domaines, notamment le renforcement des réseaux d'alimentation en eau potable avec une capacité de stockage globale de 116 470 m³ dans 108 réservoirs.

APS

LA FONDATION EMIR ABDELKADER, AU FORUM DE DK NEWS

L'humanisme de l'Emir Abdelkader

Des personnalités de la Fondation Emir Abdelkader ont souligné, jeudi à Alger, que l'Emir Abdelkader était un «un homme politique chevronné et un éminent érudit». Lors du forum du journal DK News, les participants ont précisé que le fondateur de l'Etat algérien moderne «était le leader de la résistance algérienne contre le colonialisme français de 1832 à 1847».



Ph. Madij Nait Kaci

L'ÉMIR A ANTICIPÉ UN SIÈCLE AVANT SUR LA CONVENTION DE GENÈVE DE 1929

à savoir l'humaniste, le protecteur des droits de l'Homme, le chef militaire, le spirituel chef religieux.

Le forum a vu la participation de chikh Mohamed Lamin Boutaleb, président de la fondation, du cheikh de la Zaouia El-Kadiria, Sidi Hassan El-Hassani, Boudjema Haïchour, chercheur et écrivain, Zhor Boutaleb, SG de la fondation de l'Emir Abdelkader.

Les intervenants ont tourné à tour, intervenu sur les thèmes liés à l'humanisme de l'Emir, le respect des droits de l'Homme.

L'Emir ne peut pas être cerné dans un seul forum. Il est d'une grande dimension. Tentons de synthétiser les différentes interventions. Au moment où l'Algérie aborde la révision de la Constitution, au moment où des populations musulmanes se signalent qu'il est bon de se rappeler que l'Emir a été chef d'Etat, un grand chef d'un Etat qu'il a lui-même construit.

En reprenant ce qui a été dit, il est apparu que la notion des droits de l'homme n'est pas exclusivement d'appartenance occidentale. Les droits de l'Homme dans la perception de l'Emir, sont à placer dans une perspective religieuse car, est-il dit, l'Emir tire l'essentiel de sa conduite de celle du prophète et de ses compagnons. L'Emir s'élève contre toutes les formes d'oppression, d'injustice et de dégradation de l'humanité.

Les humiliations exercées par le colonialisme n'ont fait que renforcer la conviction de l'Emir que les droits de l'homme sont inaliénables. C'est cette conduite du respect des droits de l'homme qui l'a amené en Syrie et au Moyen-Orient à sauver la vie des chrétiens.

Homme politique, chef militaire, chef spirituel, chef d'Etat, il démontre que la France n'a pas trouvé que des tribus éparses. Elle a trouvé un Etat et c'est l'Etat qui a déclenché l'insurrection, ou plutôt la guerre contre les forces coloniales.

L'universalisme de l'émir a amené celui-ci à s'élever contre toutes les formes d'oppression, d'injustice, et de dégradation de l'humanité.

Lui-même a connu les humiliations des forces coloniales qui considèrent que tout leur appartient, aussi bien les biens que les personnes. «Un siècle avant la convention de Genève de 1929, il a mis en œuvre, de son propre chef, des dispositions relatives aux prisonniers de guerre» que l'on peut qualifier de novatrices.

Après avoir exprimé sa lecture sur les principales qualités de l'Emir, le cheikh de la Zaouia El-Kadiria en Algérie, cheikh Hassan El-Hassani a appelé à la reconnaissance légale des conférences soufies dans la prochaine constitution consensuelle.

Il a souligné «le rôle exceptionnel des zaouïas dans la vie sociale, l'unité nationale, et la préservation de l'identité nationale. Les confréries soufies, selon sa déclaration, ont toujours milité en faveur de la tolérance et contre la violence.

ILS ONT DIT

► **Le président de la fondation Emir Abdelkader Mohamed Boutaleb** a évoqué à cette occasion les «qualités spirituelles et humanitaires de l'Emir Abdelkader, estimant que cette personnalité hors pair était à la fois un intellectuel, un homme politique chevronné, poète et un grand érudit».

► **Pour sa part, la secrétaire générale de la fondation Zhor Boutaleb** a abordé le parcours de ce grand dirigeant, devenu un modèle universel. Elle a précisé à ce propos que la première tentative de codification du droit international humanitaire a eu lieu en Algérie en 1863 sous l'égide de l'Emir Abdelkader. Il a été le premier, a-t-elle ajouté, à promulguer «un décret récompensant péquéniairement celui qui ramènerait aux autorités algériennes un prisonnier français sain et sauf».

► **Mme Boutaleb** a mis en exergue le rôle de l'Emir dans la

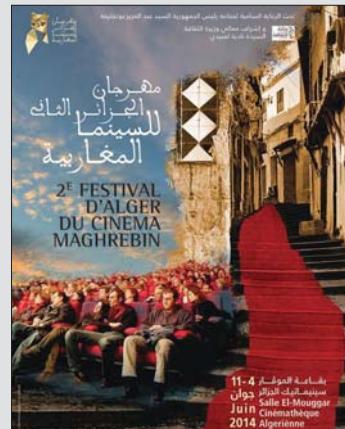
mise en place du droit international, en abordant les situations de protection des droits des prisonniers.

► **Le cheikh de la Tariqa Kadiria** d'Ouargla, Si Hassan El-Hassani a évoqué la vie et l'éducation de l'émir à la zaouïa autre sa sagesse politique, son identité algérienne authentique et son épopée héroïque.

► **L'écrivain journaliste Amar Belkhouja** a souligné que l'Emir Abdelkader était un homme de dialogue et de réconciliation, rappelant son rôle dans la libération des 1 200 chrétiens lors des émeutes de Damas.

► **L'ancien ministre Boudjema Haïchour** a estimé pour sa part que l'Emir est considéré comme le précurseur incontesté de la codification du droit international humanitaire.

Fictions sociales et documentaires historiques inaugurent la compétition du 2^e Festival du cinéma maghrébin



Des courts-métrages sur le désarroi de la jeunesse au Maghreb et des documentaires consacrés à des figures de l'histoire algérienne ont inauguré, jeudi à Alger, la compétition officielle du 2^e Festival du cinéma maghrébin.

Projetés à la salle El-Mouggar devant un public peu nombreux, trois courts-métrages de Tunisie, du Maroc et de Mauritanie ont successivement abordé le chômage, l'émigration clandestine et l'influence néfaste des réseaux sociaux. Adapté d'un recueil de nouvelles de l'écrivain et syndicaliste tunisien Lassad Ben Hassine, «Désir» (22mn) première fiction de Samir Harbaoui, propose de suivre la journée mordue d'un chômeur (Mohamed Sassi Ghorbali), hébergé par un couple d'amis qui vivent dans un modeste studio.

Géné de s'imposer à ses généreux hôtes, Lassad, férus de poésie et diplômé de l'université, erre en vain dans les rues de Tunis à la recherche d'un emploi. Au-delà de sa thématique sociale, «Désir»—projeté en avant-première au Maghreb— a réussi à susciter l'intérêt des spectateurs grâce à la mise en avant de la noblesse d'âme du personnage, digne dans la précarité et généreux avec plus démunis que lui. De moins bonne facture, mais avec de l'idée dans le scénario, selon des spectateurs présents dans la salle, «Vers une nouvelle vie» (15mn) du Marocain Abdellatif Amajagag s'intéresse au sort de «Saâd», un enfant candidat avec d'autres adultes à l'émigration clandestine.

Ce film sur «la capacité à aller de l'avant après la perte d'êtres chers», ainsi que l'a présenté le réalisateur, montre, avec très peu de dialogues, la solidarité naissante entre cet orphelin et un artiste à quelques heures de leur embarcation en mer. «The End» (la fin) de la Mauritanienne Mai Mostafa aborde, pour sa part, la perte du sens de la réalité dont peuvent être victime les accros aux réseaux sociaux.

Ce film de 6 mn a été présenté avec une esthétique «expérimentale», basée sur le traitement de l'image en blanc et l'absence d'objets, suggérant un univers irréel. Plus tôt à la cinémathèque d'Alger, le film documentaire «Abd El-Kader, fondateur de l'Etat algérien» du réalisateur Salem Brahimi, retracant le parcours politique et spirituel de l'émir Abdelkader depuis son enfance jusqu'à son emprisonnement et son exil, avait inauguré cette sélection du Festival. Le film s'appuie sur des témoignages d'historiens et spécialistes algériens et étrangers tout en intégrant des séquences d'animation en ombres chinoises pour compenser l'absence d'images d'époque. Il sera suivi de «Mouloud Gaïd, la nuit coloniale» de Rezika Mokrani, consacré au parcours du militant nationaliste et grand frère de la moudjahida Malika Gaïd, une œuvre plus proche du reportage TV que du documentaire d'auteur. Le 2^e Festival d'Alger du cinéma maghrébin se poursuivra jusqu'au 11 juin avec 38 œuvres en compétitions, toutes catégories confondues.

APS

Nadjem Mohamed, nouveau président de la CCI de Aïn Defla



Salim Ben

C'est en présence du wali de Aïn Defla et des autorités civiles et militaires, du directeur de la chambre de commerce, des opérateurs économiques ainsi que de quelques membres de l'exécutif et la presse locale que le nouveau directeur de la chambre de commerce M. Nadjem Mohamed, président de l'APW de la wilaya de Aïn Defla a été installé officiellement à la tête de la CCI du Zaccar, ce mercredi 5 juin 2014, au niveau de la direction du commerce.

Le wali de Aïn Defla a souhaité réussite et succès au nouveau président de la chambre de commerce, au cours de son allocution de passation de consignes. Le nouveau directeur de la chambre de commerce a quant à lui souligné devant l'assistance tout l'honneur pour lui de diriger une chambre qui existe depuis 1984 dans une wilaya possédant des atouts non négligeables tels son tissu industriel, son potentiel agricole et aussi touristique. Le wali de Aïn Defla, M. Derfouf Hadjiri tout en souhaitant la bienvenue à M. Nadjem Mohamed a assuré qu'on commence avec un programme tracé qui se poursuivra sans relâche avec la chambre et les opérateurs économiques « Nous devons faire beaucoup d'efforts pour ramener tout ce qui est positif pour cette wilaya et ce pays. « Tout le monde est responsable dans cette chambre de commerce, pas uniquement le nouveau président. Le travail de groupe et l'entente dans l'exécution rapportent beaucoup plus pour notre wilaya ».

TLEMCEN "Les travaux de doublement de la voie Maghnia-Marsa Ben M'hidi doivent être accélérés"

Les travaux de doublement de la voie Maghnia-Marsa Ben M'hidi doivent être accélérés pour livrer le projet en mai 2015, a insisté jeudi le wali de Tlemcen lors d'une inspection de ce projet. Portant sur une longueur de 60 kilomètres, ce projet est scindé en quatre lots confiés à quatre entreprises de réalisation. Celle qui se charge du tronçon reliant Boukanoun à Marsa Ben M'hidi sur une longueur de 18 km peine à mener les travaux, souligne-t-on.

L'entreprise de réalisation du tronçon reliant la localité de Benkrama à Boukanoun sur 14 km fait face à un problème d'expropriation. Insérée dans le cadre du programme de consolidation de la croissance économique, cette route contribuera, une fois achevée, à l'amélioration de la circulation entre la ville de Maghnia et Marsa Ben M'hidi, notamment en période estivale où des millions d'estivants choisissent de passer leurs vacances sur les belles plages de Moscarda, Bider et Marsa Ben M'hidi.

A Maghnia, M. Saci Ahmed Abdelhaïd a inspecté les travaux de réalisation d'une trémie au centre-ville qui devront s'achever au mois de juillet.

Inscrite également dans le programme de consolidation à la croissance économique, cette trémie décongestionnera sensiblement la circulation automobile au centre-ville de Maghnia.

SÉTIF : JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT : "Elever votre voix, pas le niveau de la mer.."

Azzedine Tiouri

La célébration de la Journée mondiale de l'environnement a été marquée, hier, à Sétif par diverses activités culturelles, sportives et sociales. Le jardin de l'Emir Abdelkader a abrité une importante exposition pour deux jours, ayant pour thème, choisi cette année par l'ONU à l'occasion de cette journée : "Elever votre voix, pas le niveau de la mer".

Inaugurée par le secrétaire général de la wilaya, cette exposition d'information et de sensibilisation est composée de plusieurs stands du mouvement associatif portant sur l'environnement et sa protection, qui a vu aussi la participation des partenaires de ce secteur lié au problème, tels que l'APC, l'ADE, l'ONA, les forêts, la pêche, l'hydraulique, la Fadev, l'Emivar, l'Ecoset, l'Odej, quelques bureaux d'études etc.

Cette manifestation qui s'est étalée sur deux jours a été ponctuée par un concours de dessins d'enfants afin de les sensibiliser sur le rôle et l'importance de l'environnement. La journée d'hier a été marquée par une matinée sans voiture où le boulevard du 8 Mai 1945 allant de la place du siège de la wilaya à la mythique Aïn El Fouara a été fermé à



toute circulation automobile laissant libre cours aux citoyens de déambuler à leur guise sans inhale de fumé et de poussière. Le parc d'attraction et de loisirs a abrité une florale riche en plantes et en couleurs où plusieurs variétés de fleurs et de plantes ont été exposées pour le grand public.

Durant cette journée, des élèves orphelins et du centre de Bel Air, des enfants en manque de soutien et d'affection ont reçu des cadeaux au moment où d'autres ont bénéficié d'une sortie aérée aux barrages de Aïn Zada dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj et Bou Haroun dans celle de Mila. Il est à rappeler que cette journée du 5 juin a été décrétée par l'ONU "Journée mondiale de l'environnement" depuis la tenue du Congrès international de Stockholm

en Suède, qui avait débattu justement de ce problème et ses conséquences sur la planète. A l'occasion de cette manifestation, Mme Aloui Farida, chef de service au niveau de la direction de l'environnement de la wilaya de Sétif, a tenu à rappeler " que l'objectif principal de son secteur réside dans la création de centres d'enfouissement des déchets domestiques et ménagers et le contrôle des décharges publiques, faire ancrer aux citoyens la culture d'une conscience environnementale, l'exemple d'une maison pour l'environnement et d'un parc citadin, créer des incinérateurs pour tous les déchets, notamment médicaux." L'environnement est un héritage commun, souligne-t-elle, «de toutes les générations que nous devons bien protéger pour celles à venir».

LE JARDIN DE L'ÉMIR ABDELKADER : Le poumon de Sétif

A. Tiouri

Cette année, la célébration de la Journée mondiale de l'environnement a eu pour cadre le haut lieu de la ville de Sétif qu'est le jardin de l'Emir Abdelkader. Un choix propice et idéal pour ce genre de manifestations. Il y a bien longtemps, pour ne pas dire jamais, ce lieu n'a servi à une aussi noble cause pour rehausser la valeur de l'environnement et son importance pour le bien et le devenir de la planète "Terre".

Considéré comme le poumon de Sétif, ce vaste espace vert plus connu sous le nom de jardin d'Orléans durant l'époque coloniale ou de Djenane Bent Ri, situé en plein centre de Sétif, en contrebas de la cité La Pinède, jouxtant la célèbre fontaine de Aïn El Fouara et la première mosquée de Sétif construite durant la période ottomane, s'étend sur 3,5 hectares. Selon

son conservateur, M. Bounaâs fils, après avoir pris la place de son père, ce jardin, créé en 1905, compte plus de 300 espèces entre plantes et arbres.

On y trouve de l'eucalyptus, du micocoli (kikem en arabe), du mûrier (toute), du sapin, de l'acacia, de grands arbres de la fisanie tilleul, de l'ébâle avec des espèces de Californie ainsi que du troène venu directement du Japon, etc.

Avant la création du musée de Sétif, les allées de ce grand jardin public servaient d'exposition pour les objets d'archéologie que l'on découvrait, ici et là, à travers l'ensemble des ruines romaines mises à jour à l'époque. Jusqu'à ce jour, des bustes de chefs romains ainsi que d'autres objets garnissent les allées de ce lieu public beaucoup fréquenté par les couples d'amoureux et quelques familles avec leurs enfants. Des étudiants garnissent ses bancs pour leurs révisions scolaires.

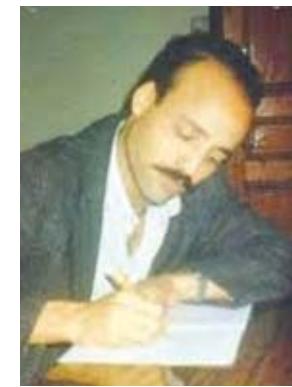
ORAN

Hommage rendu au journaliste et critique littéraire Bakhti Benaouda

Un vibrant hommage a été rendu à titre posthume à Bakhti Benaouda, journaliste et critique littéraire, lors d'une rencontre, organisée mercredi à Oran par la direction du théâtre régional "Abdelkader-Alloula" et le département de traduction de l'université d'Oran.

«A 34 ans, Bakhti Benaouda était connu dans nombre de pays, notamment à Bahreïn et en Allemagne», a souligné M. Abderrahmane Zaoui, du département de traduction à l'Institut des langues vivantes de l'université d'Oran, qui a indiqué avoir décelé chez Bakhti, encore étudiant à la faculté des lettres arabes, une vivacité dans l'organisation d'activités scientifiques et une énergie créatrice.

«Il était un étudiant actif, dynamique. Il lisait énormément et avait l'esprit critique. En graduation, ce fils d'Oran, travaillait déjà sur la modernité, une nouvelle approche littéraire», a ajouté M. Zaoui, rappelant l'assassinat



de Bakhti Benaouda un 22 mai 1995, après avoir co-organisé une journée d'étude sur «La traduction et la diffé-

rence». M. Salah Negaoui de l'université d'Oran, spécialiste en matière de civilisation musulmane et arabo-andalouse, a abordé la pensée philosophique et le parcours de cet intellectuel qui «n'appartenait à aucun courant dogmatique», a-t-il affirmé.

«C'est un enfant de l'Algérie qui a été ravi à la vie très jeune, alors qu'il portait en lui un projet littéraire et philosophique très particulier. C'était un jeune dynamique sur le plan social pour avoir réalisé plusieurs travaux et organisé nombre d'événements au service des idées et du progrès», a déclaré le directeur du Théâtre régional d'Oran Ghaouzi Azri. Les débats ont porté sur la personnalité du défunt, ses interrogations et ses écrits.

Bakhti Benaouda, qui exerça en tant que journaliste au quotidien «El Djouhouria» paraissant en arabe à Oran et qui enseigna à l'université d'Oran, a été assassiné à l'âge de 34 ans, le 22 mai 1995 par des terroristes.

M'SILA

Une tonne de résine de cannabis (kif traité) a été saisie, jeudi après-midi, à bord d'un camion intercepté à l'entrée est de la ville de M'sila, a indiqué hier une source sécuritaire proche de l'enquête ouverte aussitôt après cette prise record.

1 tonne de kif traité saisie



Selon cette source, les éléments de la Sûreté nationale, informés de la présence de plusieurs individus transportant une « importante » quantité de drogue, ont tendu une souricière à l'entrée sud de la ville. A la vue des policiers, les trafiquants

donc le nombre n'a pas été déterminé ont fui, abandonnant leur véhicule à bord duquel la drogue a été découverte et saisie par les policiers.

Une « enquête minutieuse » est actuellement menée à l'effet d'identifier les trafiquants en fuite et à établir la provenance du camion qui, selon des éléments préliminaires, circulait entre l'Ouest et le Sud du pays, a indiqué la même source.

Il s'agit de la plus importante saisie de drogue jamais effectuée dans la wilaya de M'sila.

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Un réseau de trafiquants de drogue composé de trois individus a été démantelé au cours des trois derniers jours par les éléments de la Gendarmerie nationale et une quantité de 12 kg de kif traité a été saisie, a-t-on appris jeudi auprès du groupement de la wilaya de M'sila.

La même source a précisé que des informations faisant état de la présence d'un trafic de drogue en activité sur l'axe Alger - Sidi Aïssa et Aïn Lahdjel, ont permis aux enquêteurs d'appréhender, sur le barrage fixe de la RN8, deux individus roulant à bord d'un véhicule utilitaire et transportant une quantité de 12 kg de kif traité.

L'enquête a permis par la suite d'identifier le fournisseur de cette bande qui réside à Tizi Ouzou et qui est actuellement en fuite.

Présentés devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi Aïssa, les deux trafiquants ont été écroués et les recherches se poursuivent activement pour arrêter leur complice, précise-t-on de même source.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ: 80 % de poulets de chair et 60% de poules pondeuses décimés par la maladie de Newcastle

Pas moins de 80% de poulets de chair et 60% de poules pondeuses des producteurs avicoles de plusieurs communes de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ont été décimés par la maladie de Newcastle, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette infection a été enregistrée dans cinq foyers dont deux dans la commune d'El Achir et les trois autres à Sidi Mabrouk, Ain Tasra et au village d'Aïn Soltane, a précisé Amel Sediki, responsable de la qualité au service vétérinaire de la DSA.

Toutes les dispositions prophylactiques ont été prises, dont l'incinération des volailles infectées et leur mise en terre après pulvérisation de chaux, a assuré cette responsable, soulignant que les aviculteurs ont été tous invités à renouveler la vaccination des volailles saines.

BÉCHAR

La police libère un jeune entrepreneur 48h après son enlèvement

Un jeune entrepreneur (34 ans), enlevé ces dernières 48 heures à Béchar, a été libéré jeudi par la police, a-t-on appris auprès de la Sûreté de wilaya. Les trois criminels impliqués dans cet enlèvement, âgés entre 27 et 34 ans et qui avaient exigé de la famille de la victime une rançon de six (6) millions de dinars pour sa libération, ont été arrêtés par une brigade spéciale de la sûreté de wilaya dans un endroit désertique, à 50 km au sud de Béchar où ils détenaient leur victime, a-t-on précisé. Dès sa disparition le 3 du mois cou-

rant, la famille du jeune entrepreneur a avisé les services compétents de la sûreté de wilaya qui ont procédé immédiatement à l'ouverture d'une enquête et procédé à des recherches spécifiques à ce genre de crime, sous la supervision du procureur de la République du tribunal local, dans le but de mettre la main sur le ou les ravisseurs, a-t-on signalé. La rapidité et le professionnalisme des éléments de la brigade chargée de l'investigation, ainsi que les moyens scientifiques judiciaires mis à leur disposition

pour les besoins de l'enquête et des recherches, ont permis la libération de la victime de cet enlèvement retrouvé dans un état de santé à cause des tortures qu'il a subies de la part de ses ravisseurs, a souligné la même source. Les mis en cause dans cette affaire de kidnapping ont été placés jeudi en détention préventive par la justice, a-t-on ajouté. Cette affaire, élucidée sous la conduite du chef de la sûreté de wilaya, est la première du genre à être traitée par la police dans la wilaya de Béchar, a-t-on fait savoir de même source.

CONSTANTINE:

80 mechtas recevront la visite de médecins de la Protection civile

Des visites menées depuis le début du mois de juin par des médecins et des psychologues relevant de la direction de la Protection civile (DPC) de Constantine ciblent 78 mechtas dans les 12 communes de cette wilaya, a indiqué mercredi un officier de ce corps constitué. S'exprimant lors d'une conférence de presse destinée à présenter le programme initié dans ce sens par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile, le capitaine Abdelkoudous Temmar, chef de service de la protection générale à la DPC, a précisé que cette action de proximité vise les familles démunies résidant dans zones rurales déshéritées. La Protection civile entend, par cette action humanitaire qui cible prioritairement les zones isolées ne disposant pas de structures de santé sanitaires de proximité, contribuer à améliorer les conditions sanitaires et de vie des familles visées, a affirmé cet officier. Le coup d'envoi de cette caravane médico-psychologique, composée de quatre mé-

decins, de quatre secouristes et d'un psychologue, a été donné depuis la mechta d'Aïn El Kébir, près de la localité de Messaoud-Boudjeriou, selon le capitaine Temmar qui a fait savoir que la deuxième phase de ce programme ciblera la commune d'Ibn Ziad. Les praticiens de la Protection civile s'emploieront à dépister toutes formes de maladies, à faire des consultations de médecine générale, de pédiatrie et de gynécologie, en plus d'une «écoute psychologique et de la distribution de médicaments pour les nécessiteux », a-t-il précisé, soulignant que les cas jugés «sérieux» seront pris en charge par des médecins spécialistes en milieu hospitalier. Des moyens matériels importants, dont une ambulance dotée de tous les équipements d'intervention nécessaires, et d'un camion frigorifique pour le transport des médicaments sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette initiative qui consiste également à sensibiliser aux risques des accidents domestiques, a-t-on fait savoir de même source. **APS**

AÏN DEFLA : BILAN DE LA POLICE URBAINE 400 infractions contre l'environnement et l'urbanisme

Salim Ben

Les services de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la Sûreté de wilaya de Ain Defla, enregistré durant le mois de mai plus de 400 infractions liées à des agressions contre l'environnement et l'urbanisme, a révélé lundi un bilan des activités de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Sur 400 infractions liées à des agressions contre l'environnement et l'urbanisme, 61 concernent l'environnement et 120 l'urbanisme outre les 219 rapports destinés aux services spécialisés. D'autre part, les services spécialisés ont enregistré 120 infractions urbanistiques englobant la construction anarchique, les constructions sans permis de construire, outre les infractions liées aux agressions contre les biens communs, ainsi que des cas qui gênent la circulation des piétons sur les trottoirs et les biens publics. Les services de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la sûreté de wilaya, en collaboration avec les cellules d'hygiène et de santé des 16 daïras ont enregistré 76 sorties durant ce mois de mai.

Dans le communiqué annonçant ce bilan il est rappelé que le rôle de la police de l'urbanisme est de veiller à l'application de la loi sur l'urbanisme et la protection de l'environnement, de signaler les différentes constructions non conformes aux autorités compétentes et à la lutte contre tous les déassements pouvant influer sur le cadre de vie du citoyen et son bien-être ou constituant une atteinte à l'environnement, à l'hygiène et à la santé publiques.

S. B.

1428 contraventions routières et 130 retraits de permis

Cent trente (130) automobilistes se sont vu retirer leurs permis de conduire dans le mois de mai 2014 à Ain Defla, indique le bilan mensuel de la sûreté de wilaya, dans un communiqué de presse envoyé à notre rédaction.

Quelque 1428 contraventions liées au non respect du code de la route ont été dressées et 106 mises en fourrière ont été prononcées par les mêmes services qui ont effectué au cours de la même période 336 opérations de contrôle et d'intervention. Les contraventions relevées par la police de la sécurité publique ont trait notamment à l'excès de vitesse, aux déassements dangereux et au non-respect de la signalisation routière. Le bilan des services de sécurité de la wilaya de Ain Defla fait état également de 17 accidents de la circulation ayant causé plus de 20 blessés.

S. B.

TRANSPORTS

La FIT dépose plainte contre Qatar Airways devant l'OIT

La Fédération internationale du Transport (FIT) a déposé plainte jeudi contre Qatar Airways devant l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour violation des règles internationales concernant les droits des personnels de cette compagnie du Golfe, a-t-on indiqué à Genève.

La fédération demande à l'OIT, une agence de l'ONU, de «condamner la compagnie aérienne publique qatarie qui vole les règles internationales et nationales concernant les droits des salariés», a indiqué à Genève Gabriel Mochio Rodriguez de la FIT. «Nous exhortons l'OIT à émettre les recommandations nécessaires pour amener le gouvernement du Qatar à honorer ses obligations internationales dès que possible et à mettre fin aux mesures scandaleuses», a ajouté ce responsable cité par l'agence AFP.

Qatar, un riche émirat du Golfe est déjà critiquée pour son comportement à l'égard des ouvriers du bâtiment, un vieux grief qui rejaillit à l'occasion de l'organisation de la Coupe du monde du football en 2022 dans ce pays. En avril, l'OIT avait exhorté le Qatar à supprimer un certain nombre de restrictions touchant la création de syndicats, les grèves et les discriminations.

Selon M. Rodriguez, les personnels de la compagnie sont obligés de vivre dans des résidences fermées sous surveillance, soumis à des couvre-feu. Ils sont interdits de mariage pendant les cinq premières années et doivent par la suite demander une autorisation pour convoler.

Les personnels sont également soumis régulièrement à des contrôles médicaux, y compris des tests de dépistage du sida. «Tout manquement à ces règles draconiennes peut aboutir à un licenciement et à l'expulsion du salarié», a précisé M. Rodriguez, s'exprimant en marge du congrès annuel de l'OIT. «Comparé aux quelque 500.000 travailleurs immigrés au Qatar, il y a un petit nombre de travailleurs dans le secteur aérien, environ 20.000. Ils ont peut-être de meilleures salaires, des beaux uniformes mais cela ne veut pas dire qu'ils ne souffrent pas», a-t-il affirmé.

Environ 90% des employés de Qatar Airways sont étrangers. Si l'un d'entre eux décide de quitter la compagnie avant deux ans, il doit payer la compagnie pour pouvoir obtenir un visa de sortie du Qatar, a encore affirmé M. Rodriguez.

RD CONGO

2 morts lors de l'évasion de 301 détenus de la prison de Bukavu

Au moins deux personnes ont été tuées jeudi à l'aube lorsque 301 détenus se sont évadés de la prison centrale de Bukavu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on indiqué de source policière.

«Nous venons de finir le compte: il y a au total 301 évadés, mais 35 ont déjà été récupérés», a déclaré un officier de police proche de l'enquête, cité par l'AFP.

«Le bilan provisoire jusqu'à ce midi est de deux morts, un civil et un militaire sous-lieutenant, et sept blessés, au nombre desquels trois civils et quatre militaires», a-t-il ajouté.

L'officier de police a expliqué que les prisonniers se sont évadés après avoir neutralisé les surveillants de cette prison centrale de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu (est). «Ils ont récupéré les armes et ont réussi à ouvrir la porte de la prison», a-t-il précisé.

YÉMEN

60 migrants somaliens et éthiopiens se noient au large des côtes du Yémen

Soixante migrants somaliens et éthiopiens, ainsi que deux Yéménites membres de l'équipage, ont péri dans le naufrage de leur bateau le 31 mai au large des côtes du Yémen, a annoncé hier le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Ce naufrage est, depuis le début de l'année, «le plus meurtrier» pour des migrants africains essayant de rejoindre le Yémen via la mer Rouge et le golfe d'Aden, a déclaré un porte-parole du HCR, Adrian Edwards. Le HCR est en coré à la recherche d'informations sur les circonstances de ce naufrage.

Cette tragédie fait suite à d'autres naufrages dans la région en janvier, mars et avril. Les migrants africains, principalement des Ethiopiens et des Somaliens fuyant la pauvreté ou les trou-



bles, s'introduisent habituellement dans le sud du Yémen par bateau avant de poursuivre leur périple en direction de la frontière saoudienne.

Au total, au moins 121 personnes essayant de rejoindre le Yémen par bateau se sont noyées depuis le début de l'année. En mars, 42 migrants africains

clandestins s'étaient noyés dans le naufrage de leur embarcation au large des côtes méridionales du Yémen. Quelque 16.500 réfugiés et migrants ont gagné le Yémen au cours des quatre premiers mois de l'année, contre 35.000 sur la même période en 2013, a indiqué M. Edwards.

La lune se serait formée à partir d'une collision entre la terre et un corps céleste

La lune se serait formée à partir d'une collision entre la terre et un corps céleste appelé Théa il y a environ 4,5 milliards d'années, selon une recherche publiée jeudi dans la revue américaine *Science*.

Théa, un objet de la taille de Mars, était entré en collision avec la Terre, créant ainsi des débris qui se sont assemblés sous l'effet de la gravité pour former la lune, estiment la plupart des planétologues. Afin de confirmer cette hypothèse, les chercheurs ont concentré leurs efforts sur la mesure des ratios d'isotopes d'oxygène, de titane, de silicium, ainsi que d'autres éléments.

Ces ratios varient dans le système solaire, ce qui fait que la grande similitude entre ceux de la terre et de la lune contre-dit les modèles théoriques de la collision, selon lesquels la lune serait surtout composée des matériaux venant de Théa, la rendant de ce fait différente de la terre dans sa composition.

position. Des chercheurs allemands ont effectué des nouvelles mesures, plus précises, de ces ratios d'isotopes sur la terre et sur des échantillons lunaires ramenés par des missions Apollo.

«Les différences sont faibles et difficiles à détecter mais elles sont bien là», a indiqué Daniel Herwartz, géologue de l'université de Cologne en Allemagne, pour qui ces résultats signifient qu'on «peut être raisonnablement sûr que cette collision géante a bien eu lieu, ce qui donne une idée de la composition géochimique de Théa».

«Le prochain objectif est d'établir la proportion de matériaux provenant de Théa se trouvant dans la lune», a ajouté M. Herwartz. La plupart des hypothèses estiment que la lune est formée de 70 à 90% de matériaux de Théa et de 10 à 30% de matériaux de la terre. Or, selon certains modèles, la lune ne serait composée qu'à 8% de matériaux de Théa.

FRANCE

Baisse des actes islamophobes en 2014, forte montée de la «cyber-haine»

Les actes islamophobes en France ont connu, ces cinq derniers mois de 2014, une baisse de plus de 36 % par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que ce qui est qualifié de «cyber-haine» a fortement augmenté envers la communauté musulmane, a indiqué jeudi l'Observatoire français contre l'islamophobie.

L'Observatoire a enregistré, pour la période considérée, un total de 46 actes anti-musulmans, contre 73 en 2013, soit 14 actions en 2014 contre 13 en 2013 et 32 menaces en 2014 contre 60 en 2013. Il prévient toutefois que ces chiffres concernent «uniquement» les plaintes déposées auprès des commissariats de police et la gendarmerie, mais «ne reflètent pas la réalité», car, selon le président de l'Observatoire, Abdallah Zekri, nombreux sont les musul-

mans qui ne souhaitent pas porter plainte systématiquement lorsqu'ils sont victime d'actes xénophobes.

«Les sont convaincus qu'il n'y aura aucune suite, ce qui est très souvent la réalité», a-t-il regretté, signalant que le présent bilan (janvier-mai 2014) ne prend pas également en ligne de compte ce qui est qualifié de «cyber-haine». Selon M. Zekri, cette nouvelle forme de criminalité «a augmenté fortement d'année en année» et se décline sous des courriels en chaîne qui propagent des articles mensongers et insultants envers l'Islam et les musulmans, et qui inquiètent la communauté par leur diffusion massive et invisible. «Ces courriels prônent la haine des musulmans, cette islamophobie visée la peur, la violence, les préjugés et la discrimination», a-t-il relevé. L'Observatoire français contre l'islamopho-

bie évoque aussi des actes et menaces qui s'inscrivent en majorité dans les actions (dégradations de lieux de culte par des insultes et tags nazis, ou têtes de porc déposées devant les mosquées ou encore envoi de tranches de cochon par courrier, sans oublier les tentatives d'incendie). Il demande, à cet effet, aux hommes politiques de «ne plus se taire et de s'exprimer sur la question de l'islamophobie et à la presse de dénoncer cette haine de l'autre qui porte atteinte au «vivre-ensemble».

C'est une des rares fois où l'Observatoire français contre l'islamophobie fait part d'une baisse des actes anti-musulmans dans l'Hexagone. En 2013, il a enregistré 226 actes anti-musulmans, soit 62 actions et 164 menaces, soit une augmentation de 11,3 % par rapport à 2012.

ITALIE

2.500 migrants secourus en 24 heures en Méditerranée

La Marine italienne a annoncé hier avoir secouru en 24 heures quelque 2.500 migrants qui tentaient la traversée de la Méditerranée à bord de 17 bateaux.

Le navire de transport amphibie San Giorgio, a récupéré 998 personnes, dont 214 femmes et 157 mineurs. Quatre navires marchands battant pavillon de Hong Kong, d'Italie, de Moldavie et de Panama qui étaient présents dans la région ont également secouru des personnes en danger, a précisé la Marine italienne.

Une frégate de la marine a ramené 443 migrants vers le port d'Augusta, en Sicile, et l'un d'eux a été arrêté immédiatement.

Il est considéré comme le commandant du bateau chargé de clandestins.

Selon l'agence européenne spécialisée Frontex, il y a eu une hausse significative du nombre de migrants passant d'Afrique du Nord en Italie au cours des derniers mois. Des centaines de migrants arrivent en Italie quasi quotidiennement, dont des demandeurs d'asile d'Erythrée, Somalie et Syrie. Ils sont pour la plupart interceptés par la Marine italienne.

Des milliers d'entre eux ont trouvé la mort en tentant la traversée dans des embarcations de fortune surchargées.

APS

7^È ÉDITION DU FESTIVAL DE CHANSON ET MUSIQUE ORANAISES 100 artistes au rendez-vous

Le coup d'envoi de la 7^È édition du Festival de la chanson et musique oranaises a été donné dans la soirée du jeudi au théâtre de verdure Hasni-Chekroun avec la participation de près d'une centaine d'artistes.



La commissaire du Festival, Rabéa Moussaoui, a évoqué dans son allocution d'ouverture, en présence des autorités de wilaya et des amoureux de ce genre musical, l'importance de ce rendez-vous artistique qui se veut un lien entre les différentes générations d'artistes de la chanson oranaise et une occasion de plus pour faire évoluer ce patrimoine musical.

La cérémonie d'ouverture, qui a vu la participation de troupes folkloriques, a été éternnée par des morceaux de musique jouée avec brio par un orchestre de la ville d'Oran, sous la conduite du célèbre violoniste Kouider Berkane.

Une édition qui a été dédiée à la mémoire de la grande figure de la chanson algérienne, Nora décédée récemment et également au doyen de la chanson oranaise Blaoui El Houari.

La soirée a été animée par quelques figures pionnières de la chanson oranaise notamment le trompettiste Bellemou Messaoud, qui a donné quelques morceaux musicaux avec son saxophone, aux côtés d'autres vedettes comme El Habri Soltane.

Comme chaque année, l'occasion est donnée au public d'El Bahia et de ses visiteurs, à la faveur de cet événement qui se poursuit jusqu'au 10 juin, d'assister à des soirées artistiques dans le genre musical «El Ouahraoui», puisé dans le fin fond du riche patrimoine culturel local.

Le festival richement varié, comme l'a décidé la commissaire du festival, prévoit également sur la scène du théâtre de verdure Hasni-Chekroun, des spectacles qui seront animées par de jeunes artistes au profit de certaines communes de la wilaya, à l'instar de Oued Tlélat,

ES-Sénia, Bir El Djir et Aïn El Kerma. Le festival qui a fait appel à des chanteurs qui oeuvrent jalousement à la préservation de ce genre musical authentique qu'ils soient professionnels ou amateurs pour se produire sur scène, se veut un espace idéal pour stimuler le milieu artistique et créer ce genre de compétition. Le programme prévoit à la faveur de cet événement plusieurs expositions au niveau de certains établissements culturels de la ville d'Oran, portant notamment sur les traditionnels instruments de musique turques et l'ancienne carte postale de la capitale de l'Ouest.

Le rendez-vous artistique sera une occasion pour débattre des problèmes ayant un lien avec l'évolution musicale et la chanson oranaise avec la participation des artistes, des universitaires et des journalistes.

Inauguration du 5^È Festival national de la création féminine

Consacrée au couscous, sous le thème «Graines dorées... patrimoine, arts et saveurs», la 5^È édition du Festival national de la création féminine dédiée au génie créateur des femmes algériennes dans l'art culinaire, a été inaugurée jeudi soir au Palais des Raïs (Bastion 2). La commissaire du festival, Hamida Agsous, a indiqué dans son allocution d'ouverture que cette manifestation culturelle créée en 1999 avait pour objectif de valoriser les productions artisanales et de mettre en lumière le génie créateur la femme dans ce domaine. Les organisateurs de cette édition ont mis à l'honneur le couscous afin de faire connaître ce plat d'origine berbère fait d'orge et de blé notamment, a-t-elle précisé.

À cette occasion les deux expositions prévues dans ce cadre ont été inaugurées aux bastions 18 et 28 au Palais des Raïs, intitulées respectivement «D'orge et de blé» et «Arts de la table». La première fera découvrir au visiteur les différents plats de couscous qui compte 500 variétés des différentes régions d'Algérie avec la participation de 30 exposantes. La deuxième concerne les ustensiles utilisés généralement pour servir

le couscous. Un espace vente (Souika) a été aménagé à la terrasse du Palais des Raïs pour la vente de certains produits préparés par des femmes comme le miel et les différentes sortes de pâtes. Des ateliers de formation seront organisés sur l'art de «rouler le couscous».

Les festivaliers seront invités à prendre part à une «Touiza» du couscous faisant revivre une tradition millénaire de notre société. Au cours de cette édition, d'autres activités sont également au programme. Il s'agit notamment des conférences sous les thèmes «Les références historiques et archéologiques du couscous» et «Du couscous traditionnel, véritable patrimoine national, à la transformation industrielle» avec la participation de Mme Marilù Terrasi, restauratrice à Sicile qui présentera une conférence sur le thème «La découverte des couscous d'ailleurs : le couscous sicilien de Trapani». La clôture de cette manifestation sera marquée par une soirée artistique qui sera animée par l'artiste Houria Aichi qui interprétera des chansons de son dernier album, en hommage à des chanteuses algériennes, comme Fadila Dziria et Aicha Lebgaâ.

«Trop tard», ou chroniques sombres de vies ordinaires

Solitaires, endeuillées ou à la dérive, figées dans les félures du passé ou enfermées dans un quotidien déserté par l'amour, les vies racontées dans «Trop tard», un recueil de nouvelles de Hajar Bali, sont autant d'invitations à méditer sur une condition humaine dépeinte avec tendresse et dérisions.

Dans ce livre de 173 pages, paru chez Barzakh, Hajar Bali brosse, en huit textes, les portraits d'hommes, de femmes et d'enfants d'Algier dont le destin a été marqué par la mort, la séparation ou l'échec et que l'auteure raconte par des monologues intérieurs, des récits à la troisième personne ou des fragments de journal intime. Dans «Le petit pépin de pastèque», «La mante», «Bête à bon dieu» ou encore

«La chaussette à la main», elle propose également une performance littéraire, basée sur la corrélation entre un motif (objet, animal), souvent contenu dans le titre, et le moment de la narration où les profondes motivations des protagonistes sont révélées.

Le lecteur pourra par exemple admirer la manière dont une femme au foyer raconte l'échec de son couple à

partir de son observation d'un cafard qu'elle prend pour un «petit pépin de pastèque». Ce cheminement est aussi manifeste dans «Bête à bon dieu», une nouvelle sur un enfant de dix ans dont les parents se sont séparés. Espérant réunir sa famille en réussissant une carrière de footballeur, il verra ses rêves voler en éclat lorsque, durant un test crucial de recrutement, il échouera à stopper le ballon qui «arrive comme une énorme coccinelle» vers les buts.

Constituant un des thèmes majeurs du recueil, la débâcle du couple est décrise de différentes manières selon les textes mais, avec une pareille attention accordée à la disparition progressive du sentiment amoureux.

Elle est le fruit d'une incompatibilité sociale chez deux jeunes «chiens errants» dans une capitale morne et peuplée d'escrocs, ou plus tragique dans «Une chaussette à la main» présenté sous la forme d'une enquête policière sur le meurtre de l'épouse d'un mauvais poète, rongé par la jalouse. Cette histoire de crime passionnel est racontée sur un ton plein de dérision, voire de moquerie, une capacité à osciller

comme le notent à juste titre les éditeurs entre «trivialité et poésie, gravité et légèreté» qui font la force du style sobre de l'auteure. Elle a également choisi de présenter certains de ses récits avec, en toile de fond, des suggestions sur l'histoire contemporaine algérienne, en particulier les années de violences terroristes, à l'origine des blessures de certains personnages. L'allusion à cette période tragique prendra des allures apocalyptiques dans la dernière nouvelle «Trop tard» où un couple se surprend à éprouver de la joie alors qu'ils fuient Alger sous la menace d'une «guerre imminente».

Avec ce recueil, Hajar Bali- qui enseigne les mathématiques à l'université - signe un retour remarquable sur la scène littéraire algérienne, après avoir publié il y a cinq ans des pièces de théâtre sous le titre «Rêve et vol d'oiseau» chez le même éditeur. En posant un regard juste et sans prétention sur la société algérienne contemporaine, elle s'inscrit dans une veine littéraire qui privilégie la simplicité au lyrisme dans la manière d'aborder les drames quotidiens, à la fois étranges et familiers.

«La Fontaine de Sidi-Hassan», une aquarelle algéroise

Ahmed Benzelikha plonge sa plume dans l'onde d'une fontaine publique pour peindre à l'aquarelle la vie des Algériens dans leur cité qui de «bien gardée» devient du fait de l'archaïsme ottoman et de trahisons multiples, «ville à prendre», à la veille de juillet 1830.

L'auteur s'attache à restituer l'ambiance qui règne à Alger, en ces derniers mois de Régence ottomane, à travers la vie du quartier Sidi-Hassan qui foisonne autour d'une très vieille fontaine «habitée par la baraka du Seigneur des mondes».

La fontaine, figure allégorique et central du récit, érigée sur un emplacement fort ancien, par Sidi-Hassan, saint homme venu d'Andalousie, à l'orée d'une forêt de Bouzareah, porte un blason stylisé sur lequel on peut lire la devise des musulmans d'Espagne «Wa La Ghâlib Illa Allah» (Il n'y a de vainqueur que Dieu).

Au tour de cette source vivifiante (l'Islam) et dans cet Alger printanier puis estival des veilles de conquête, les cieux sont sereins, les matinées radieuses, les chardonnerets en cage donnent la réplique à la musique des jeunes filles en fleur dans des patios pleins de fraîcheur.

«La lumière était partout, elle courait, sautait, gambadait dans les moindres recoins, pianotant sur les bocaux de verre remplis d'olives et de légumes, caressant les jarres de toutes formes et de toutes tailles (...) scintillant majestueusement enfin sur le luth, la Kouithra, dont jouait Hasna à l'aide d'un plectre en plume d'aigle.»

Dans cet éden quasi-mythique, d'un âge d'or citadin d'avant la conquête, Hasna et Mourad, amis d'enfance, se fiancent malgré leurs origines respectives kabyle et saharienne.

Da Mohand le père de Hasna, maître menuisier qui subodore l'arrivée des envahisseurs a créé dans le plus grand secret une arme révolutionnaire avec la bénédiction du Bey Ahmed de Constantine, un des rares Kououlouglis (descendants de janissaires et de femmes autochtones) à avoir accédé à la caste dominante.

La chaloupe en bois indestructible du Hodna, armée de «Tarek», torpilles réalisées à partir des indications de l'ouvrage de Nadim Al-Dine Hassan Al-Rammah, scientifique syrien du 13^È siècle, est une arme à même de riposter efficacement aux troupes françaises puissamment armées.» La chaloupe était magnifique, son bois brillait tant qu'il semblait s'en dégager une lumière, un rayonnement».

Mais alors que les énergies patriotiques se concertent et s'organisent pour mettre encore une fois une armée ennemie en échec, les «grands» de la Régence d'Alger, s'enfrent dans des stratégies archaïques qui, ralliées par la voracité des traitres, assurent la victoire au corps expéditionnaire français.

La résistance populaire, symbolisée par celle du couple Hasna-Mourad dont les parents ont été tués, s'allume alors pour ne plus s'éteindre.

Le récit d'Ahmed Benzelikha, imprégné d'un patriotisme empreint de nostalgie est d'une écriture fluide agréable à lire. Riche de références historiques et scientifiques qui ne l'alourdisse pas, le roman fait des incursions dans le merveilleux, le fantastique et l'ésotérique.

Da Mohand est visité par des visions: «(...) de l'eau encore, des dattes, du miel, du lait, du bon pain et, partout, le blanc étincelant des koubbas des saints hommes du pays, comme illuminant toute la contrée.»

Ces incursions dans un monde «autre» apparentent le récit de Benzelikha à un conte moderne, léger comme ce conte shakespearien dont est tissée «la substance même de la vie».

Ahmed Benzelikha, né en 1967, essayiste et chroniqueur de presse, également linguistique et financier a occupé de hautes fonctions dans les secteurs des finances, de l'énergie et de la communication.

«Pour une nouvelle intellectualité» (manifeste, 1989), «Presse algérienne, éditoriaux et démocratie» (essai, 2005), et «Le Travail de dignité» (étude sur le colonialisme, 2003) sont quelques-unes de ses publications. «La Fontaine de Sidi-Hassan», 157 pages, édité chez Casbah en 2014, est son dernier ouvrage.

VITILIGO

LA MALADIE «EFFET VACHE»

Le vitiligo, une maladie auto-immune encore mal connue, provoque l'apparition de taches blanches sur la peau. Une pathologie bénigne sur le plan physique, mais qui peut avoir de lourdes conséquences psychologiques...

Souvenez-vous : le 9 mai dernier, le mannequin Chantelle Brown-Young bouscule les codes de la beauté en publiant des photos où elle affichait, décomplexée, sa maladie de peau : le vitiligo.

Comme cette jeune canadienne, 1% de la population française environ souffre de vitiligo, une maladie dermatologique auto-immune qui se caractérise par l'apparition de taches blanches sur la peau et qui touche aussi bien les hommes que les femmes, les adultes que les bébés.

Le vitiligo, c'est quoi ?

Revenons aux fondamentaux : notre peau est composée de trois strates : l'hypoderme, le derme et l'épiderme, la plus superficielle. L'épiderme est lui-même découpé en cinq couches et, dans la plus profonde (la couche basale) se trouvent des cellules appelées « mélanoctyes ». Leur rôle est bien connu de toutes celles qui aiment se faire doré la pilule au soleil : elles synthétisent la mélanine, un pigment brun foncé responsable de la couleur de la peau.

Mais les personnes souffrant de vitiligo produisent des anticorps anormaux qui s'attaquent directement aux mélanoctyes et les détruisent petit à petit, empêchant ainsi la mélanogénèse (ou fabrication de mélanine). Et puisque le vitiligo résulte d'un dysfonctionnement du système immunitaire (auquel appartiennent les anticorps), on dit qu'il s'agit d'une maladie auto-immune.

Résultat, les malades voient leur peau (et même, parfois, leurs muqueuses) se recouvrir de « taches » hypopigmentées : des plaques blanchâtres bien délimitées dépourvues de pigments parce que les mélanoctyes ont été détruits.

« Il existe deux types de vitiligo, précise le Dr Valérie Callot, dermatologue. Dans le cas d'un vitiligo généralisé, on retrouve des taches sur tout le corps du patient, en particulier au niveau des zones de frottement que sont le dessus des mains, les genoux ou encore le dessus des pieds. A l'inverse, le vitiligo localisé ne se traduit que par des taches sur un côté du corps, par exemple sur une main, un bras ou une jambe. »

D'où est-ce que ça vient ?

Pas facile de désigner un coupable : les causes du vitiligo sont encore mal connues. Cependant, plusieurs hypothèses viennent éclairer les origines de cette maladie multifactorielle que l'on retrouve plus fréquemment en Inde, dans les pays du Moyen-Orient et au Maghreb.

D'abord, la génétique. En 2010, une étude américaine menée par le National Center for Biotechnology Information est parvenue à isoler 10 gènes impliqués dans les mécanismes de réponse immunitaire qui pourraient jouer un rôle chez les personnes atteintes de vitiligo. « Par ailleurs, en consultation, on retrouve fréquemment des antécédents familiaux de vitiligo »,



ajoute le Dr Valérie Callot.

Mais les radicaux libres pourraient aussi avoir leur part de responsabilité dans le développement de cette maladie dermatologique. En 2009, une autre étude américaine commandée par le National Center for Biotechnology Information a montré que l'accumulation de radicaux libres pouvait entraîner une « autodestruction » des mélanoctyes...

« Il est également important de considérer les causes psychosomatiques du vitiligo, ajoute le Dr Valérie Callot. La maladie peut tout à fait se déclencher suite à un choc affectif ou à un traumatisme. »

Quel impact sur la santé ?

Les personnes atteintes de vitiligo sont « tout simplement » recouvertes de taches blanchâtres, plus ou moins nombreuses, plus ou moins étendues suivant le patient. Le vitiligo n'est ni douloureux ni contagieux ; les taches ne sont pas en relief et ne démangent pas non plus ; l'espérance de vie des malades n'est pas réduite. Bref, sur le plan physique, la maladie est bénigne.

Pourtant, hors de question de minimiser ses conséquences psychologiques... D'ailleurs, une étude américaine de 2009 (toujours menée par le National Center for Biotechnology Information) a montré que l'estime de soi des patients atteints de vitiligo était détériorée, et que 20% des malades souffraient même d'une sensation

permanente de démangeaison.

« Les symptômes sont esthétiquement disgracieux, analyse le Dr Valérie Callot. Ainsi, les malades développent du stress, de l'anxiété, voire des dépressions. Ils se sentent obligés de cacher leur pathologie, comme si elle était honteuse. » De plus, comme le vitiligo n'a aucune conséquence sur le plan physique, les malades ont fréquemment le sentiment de ne pas avoir à se plaindre, ce qui renforce leur mal-être psychologique... Le cercle vicieux est enclenché.

Quels traitements ?

Mauvaise nouvelle : à ce jour, il n'existe pas de traitement-miracle qui permettrait de stopper ou même de guérir le vitiligo. Néanmoins, les malades ont la possibilité de faire repigmenter leurs taches blanches.

Pour cela, plusieurs méthodes existent mais la plus répandue d'entre elles, c'est l'exposition aux UV-B qui permet de stimuler les mélanoctyes restants pour leur faire produire de la mélanine à nouveau. Cela se fait soit dans une cabine, soit à l'aide d'une lampe excimère qui va concentrer les UV-B uniquement sur les taches, lorsque celles-ci recouvrent moins de 10% de la surface du corps. « Cette méthode donne de bons résultats, explique le Dr Valérie Callot. Cependant, il faut au moins 24 séances pour voir une amélioration de la pigmentation, et le traitement dure au moins 3

mois. C'est long, et coûteux. »

En parallèle, les malades sont amenés à s'exposer au soleil, toujours afin de stimuler les mélanoctyes restants. « On prescrit également une crème contenant des composés immunomodulateurs, qui permettent de freiner l'action des anticorps anormaux », ajoute le Dr Valérie Callot.

Enfin, en dernier recours, il reste la chirurgie via la greffe cutanée (il s'agit de prendre un morceau de peau non dépigmenté du patient sur ses cuisses ou ses fesses pour le greffer sur une tache blanche) ou encore le dermatotatouage (il s'agit de tatouer la couleur sur les taches blanches les moins réceptives aux UV-B, comme les mamelons)... mais ces techniques restent assez coûteuses.

« Avec ces traitements, on parvient en général à repigmenter les taches du visage dans 80% des cas, et les taches des doigts des mains ou des pieds dans 20% des cas, résume le Dr Valérie Callot. L'évolution de la maladie dépend de chaque patient : parfois, elle va se stabiliser rapidement, parfois de nouvelles taches vont apparaître ou même disparaître... »

Porte-parole des victimes du vitiligo depuis qu'elle a publié ses photos, le mannequin Chantelle Brown-Young, elle, a décidé d'accepter sa maladie. Son conseil à toutes les victimes du vitiligo ? « Aimez-vous vous-mêmes ! On peut tout à fait poursuivre nos rêves malgré nos petites imperfections... » Un beau message d'espérance.

SUICIDES : 2h du matin, une heure à surveiller

Une étude américaine vient de montrer que, si la majorité des suicides surviennent la nuit, ils sont particulièrement nombreux entre 2h et 3 heures du matin.

C'est une information qui devrait permettre de mieux prévenir les suicides mais aussi de proposer un meilleur accompagnement aux personnes suicidaires : une étude américaine menée par l'université de Pennsylvanie à Philadelphie (Etats-Unis) et présentée cette semaine au 29ème congrès annuel des professionnels du sommeil, vient de montrer que la majorité des suicides ont lieu la nuit et, en particulier, entre 2h et 3h du matin.

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs, sous la direction du professeur Michael Perlis, psychiatre et spécialiste du sommeil, ont analysé les circonstances de plus de 35 000 suicides survenus durant ces dernières années aux Etats-Unis et les ont ensuite classés par tranche horaire.

Résultat, en pleine nuit (c'est-à-dire entre minuit et 6 heures du matin), les actes suicidaires sont quatre fois plus nombreux que pendant la journée, avec un pic mortifère entre 2h et 3h du matin. C'est sur cette tranche horaire particulière que surviennent plus de 16% des suicides...

L'insomnie, un facteur aggravant

Comment expliquer ces résultats ? « Non seulement les cauchemars et l'insomnie sont des facteurs de risque d'apparition d'idées et de comportements suicidaires mais le simple fait d'être éveillé la nuit pourrait être en lui-même un facteur de risque de suicide », commente le Dr Michael Perlis. En résumé, l'insomnie pourrait, à elle-seule, pousser les suicidaires à l'acte. Une information inquiétante lorsque l'on sait qu'aux Etats-Unis tout du moins, 10% des adultes ont un trouble insomniac chronique persistant depuis plus de 3 mois...

La France est l'un des pays européens les plus touchés par le suicide : chaque jour, 21 hommes et 7 femmes se donnent la mort (ce qui fait 10 000 suicides annuels) en particulier dans les régions de l'Ouest et du nord de l'hexagone. Un bien triste record s'il en est.

In top santé

7 conseils pour éviter les courbatures après le sport

L'activité physique est essentielle pour la santé. Si vous avez l'habitude de faire du sport, voilà donc une excellente pratique ! Mais comment éviter les courbatures, parfois très désagréables, après une séance ? Le point avec ces conseils 100% bien-être.

S'échauffer avant chaque séance

Avant la pratique de tout sport, un échauffement minutieux est essentiel pour éviter les courbatures. Commencez donc chaque séance de façon progressive afin d'échauffer vos muscles et de laisser votre corps s'adapter à l'effort petit à petit. Quelques étirements sont également nécessaires. Ne les négligez pas.

Boire beaucoup d'eau

Savez-vous que la déshydratation favorise l'apparition des courbatures ? Pour fonctionner à plein régime, les cellules de votre corps ont besoin d'eau. Celle-ci est aussi nécessaire pour éliminer les toxines. Hors de question donc de commencer votre sport sans être suffisamment hydraté. Lors de votre séance, pensez également à boire régulièrement et par petites gorgées, idéalement un verre d'eau toutes les 15 minutes.

Respecter son rythme

Ne forcez jamais durant un entraînement et respectez votre rythme, en augmentant l'intensité des exercices au fur et à mesure. Une séance sportive réussie doit respecter vos propres possibilités. Vers la fin, diminuez l'effort et l'activité musculaire petit à petit, afin de respecter l'intégrité des muscles et de mieux prévenir l'apparition des contractures. De même, si vous n'êtes pas habitué aux efforts physiques, laissez passer 1 jour ou 2 entre chaque séance.

Faire des étirements

À la fin de votre pratique, effectuez des étirements au niveau de chaque groupe de muscles sollicités durant l'effort. Réalisez plusieurs séries, sans jamais brusquer ni éti-



rer trop fortement. De la douceur avant tout ! Sachez qu'en prime, le stretching permet également de se relaxer. De bonnes raisons de ne pas s'en priver.

S'offrir un bain chaud

La chaleur permet de détendre les muscles et de favoriser la récupération. Après votre séance de sport, rien de tel donc que de plonger dans un bain chaud. Pour prévenir l'apparition des courbatures, vous pouvez également y ajouter une aspirine effervescente. Terminez par une douche froide pour tonifier vos muscles en boostant la circulation du sang.

Se masser

Après une pratique sportive intense, misez sur un massage, éventuellement réalisé avec

une pommade antalgique, pour soulager les muscles. Le massage suédois est notamment réputé très efficace contre les courbatures. Effleurage, pétissage, friction, percussion et vibration sont les manœuvres de base. Elles permettent de dénouer les muscles et d'atténuer les tensions. Le massage suédois est également parfait pour booster la circulation sanguine et lymphatique et favoriser l'élimination des toxines.

Prendre un antalgique

Les antalgiques et les anti-inflammatoires sont efficaces pour soulager les courbatures. Si la douleur est trop importante vous pouvez donc en prendre. Veillez cependant à consulter votre médecin. Même s'ils ne nécessitent pas d'ordonnance, il est préférable, en raison des possibles effets secondaires et de certaines contre-indications, d'avoir son accord.

MASSAGE CARDIAQUE : Il pourrait sauver 100 000 vies



est pratiquée par plus de 60% des passants qui suivent l'arrêt cardiaque, le massage cardiaque permet de faire circuler le sang et de retarder la détérioration des fonctions

vitales et les lésions dans le cerveau. Pour augmenter les chances de survie, le spécialiste suggère de former les écoliers, dès 12 ans, à la pratique du massage cardiaque. Des enseignants, eux-mêmes formés, pourraient apprendre à leurs élèves comment pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire, comme c'est déjà le cas au Danemark.

Comme le souligne la Croix-Rouge, la technique est simple : il faut se placer à genoux à côté de la victime, positionner les mains l'une sur l'autre au milieu du thorax, les bras bien tendus et pratiquer 100 compressions par minute, par séquences de 30 compressions consécutives.

Et surtout, même si vous avez l'impression de mal effectuer le geste, continuez : mieux vaut un massage cardiaque imprécis que pas de massage cardiaque du tout.

Pratiqué dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque, le massage cardiaque permet de faire circuler le sang et de retarder la détérioration des fonctions

plus de 100 000 vies pourraient être épargnées chaque année en Europe grâce à des formations de réanimation cardio-pulmonaire (RCP). C'est ce qui ressort de l'intervention du Professeur Bernd Böttiger, lors du congrès Euroanaesthesia à Stockholm (Suède).

Selon le médecin, ce geste multiplie par deux ou trois les chances de survie des victimes d'arrêt cardiaque, mais il est pratiqué de façon très illégale selon les pays. C'est ainsi qu'en France, seulement 5% des victimes d'arrêt cardiaque survivent. Tandis qu'en Suède et aux Pays-Bas, où la réanimation cardio-pulmonaire

est pratiquée par plus de 60% des passants qui suivent l'infarctus, le massage cardiaque permet de faire circuler le sang et de retarder la détérioration des fonctions

Un criminel nommé Achary

PAR AMAR BELKHODJA (*)

«Dans l'enfer de Guelma, l'épouvante s'amplifie. Au nom de la République, à l'ombre de la bannière tricolore, la terreur s'instaura. Les exécutions collectives commencent au rythme rapide des mitrailleuses en action. Le sang musulman, un sang généreux, versé à flots pour l'honneur de la France et l'affranchissement de l'humanité, continua à couler pour le plus grand profit du plus grand reich colonialiste.». (Abdelkader Saffir - Egalité du 29 septembre 1947).



Assez souvent, l'enquête historique a tendance à camper sur l'aspect «comptabilité» plutôt que de mettre en avant l'ampleur des massacres qui explique nécessairement l'excès dans le bilan, parce que justement cette ampleur fut caractérisée par la furie des assassins. Cependant ce n'est pas toujours vrai que les journalistes et historiens algériens brodent dans l'exagération uniquement que ce que «tout pays a besoin de récits héroïques pour constituer son histoire» comme tente de soutenir Roger Vétillard dans son ouvrage Sétif mai 1945, massacres en Algérie en page 467 en se basant beaucoup plus sur des attitudes graphiques postérieures aux événements.

L'auteur, se voulant d'une implacable rigueur - c'est à son honneur - pour avoir exploité des cartons boursés d'archives d'origines diverses, passe au crible - et au vitriol - des auteurs qui auraient proposé des chiffres fantaisistes. Ainsi, il apporte la contradiction, truffée de pincées d'ironie, à Charles-Henri Favrod, Annie Rey Goldzeiguer, Yves Benoît, Boucif Mekhaled, Colette et Francis Jeanson, Jean-Louis Planche et autres journalistes de différentes nationalités en ne leur pardonnant aucune erreur ou maladresse, la rigueur dans l'écriture historique étant un crédo indiscutable.

L'auteur qui effectue un large survol sur le bilan de l'hécatombe, qui varie d'un auteur à un autre (de 1 000 à 100 000 victimes) et dont certains n'échappent pas au phénomène du «suivisme bibliographique», parvient à une évaluation qui permet d'arriver à moins de 7 000 victimes. C'est dire qu'il y a eu au moins 5 000 victimes et pas plus de 10 000 : c'est le bilan auquel il me paraît possible de souscrire». (Roger Vétillard - Sétif, mai 1945 - p. 223). Conclusion à laquelle adhèrent plusieurs auteurs qui évitent l'obsession de la comparabilité macabre.

400 000 donné par Guy Périllat sur une durée plus longue (1954-1962). (R. Vétillard - p.209).

Si nous adoptons la même méthode, en retenant la durée des massacres sur environ 60 jours (mai-juin 1945, durée admise par le grand nombre d'enquêtes), 750 algériens auraient été tués chaque jour. C'est du domaine du possible si l'on tient compte de l'arsenal de guerre répressif utilisé (navire de guerre, aviation, armes lourdes, mitrailleuses) et des effectifs mobilisés par la sale besogne (40 000 hommes selon Annie Rey-Goldzeiguer) auxquels il faut ajouter les tirailleurs marocains et sénégalaïs, les légionnaires, les prisonniers italiens et bien sûr la milice animée par une implacable haine des arabes pour en assassiner le maximum, peu importe leur âge ou leur sexe. Selon Jean-Louis Planche, 20 000 à 30 000 musulmans furent tués par les Européens, soit 400 à 500 par jour.

Neanmoins, Roger Vétillard renonce aux probabilités pour souscrire à l'évidence et écrire : «Faute de référence, restons-en donc plusieurs milliers de victimes. L'important, me semble-t-il, n'est pas de connaître le nombre exact de victimes, chose bien difficile à tous égards sinon impossible, mais d'admettre qu'il y en eut beaucoup trop». (R. Vétillard - Sétif, mai 1945 - p. 223).

Conclusion à laquelle adhèrent plusieurs auteurs qui évitent l'obsession de la comparabilité macabre.

Ce qui doit retenir le plus l'attention et choquer les consciences, ce n'est pas forcément le bilan lui-même, c'est plutôt l'ampleur du massacre. Et par voie de conséquence, c'est cette ampleur révélée dans le temps et l'espace qui nous conduit à imaginer le bilan chiffré, excessif et effrayant de l'hécatombe.

Sur les traces d'un assassin

Cinquante années après le recouvrement de l'indépendance de l'Algérie, les plumes algériennes de l'écriture historique ne sont jamais parties à l'assaut des criminels de guerre qui peuplent les pages noires de la colonisation française depuis 1830 jusqu'à 1962. Pour paraphraser Kaïd Ahmed qui nous a conseillé d'agir au lieu de gémir, nous proclamons à notre tour qu'il nous fallait écrire au lieu de gémir et de verser dans les lamentations stériles et de supplier la France officielle à demander pardon à l'Algérie pour ses crimes commis.

Comme si le pardon allait entraîner automatiquement la prescription des massacres. Plusieurs fois la porte nous a été claquée à la face pour nous dire une fois pour toutes

qu'il était hors de question pour les français de présenter des excuses.

Et sa descente d'avion à l'aéroport d'Alger, Sarkozy, lors d'une visite officielle en Algérie, s'était d'abord empressé, avant même de goûter aux dattes de la tradition de l'accueil, qu'il n'était pas venu nous présenter des excuses pour les crimes commis au nom de la France impériale ou républicaine. Histoire de nous dire de mettre au placard ces antennes où le pardon semblait prendre la place de la clé de sol, une sorte de préalable à tout prélude exigé pour une écriture séries, honnête et engagée.

Le mieux, au lieu de s'attarder sur la question politique, il aurait été préférable de poursuivre les criminels, civils ou militaires, non pas en les traduisant devant un tribunal - même à titre posthume ou par défaut - mais en lançant à leur poursuite les plumes et les faire rattraper par l'Histoire.

Après quoi, vulgariser et propager à outrance le contenu des pages noires du colonialisme français et enfin de parcours agir pour affranchir l'opinion française et internationale sur les crimes collectifs, barbares et abominables, commis contre le peuple algérien d'une manière particulière mais commis aussi contre les peuples afro-asiatiques d'une manière générale. En somme contre l'humanité tout entière.

Crimes et criminels sont par voie de conséquence sauvés par l'oubli. L'oubli de dire, d'écrire, de filmer et d'entretenir la mémoire algérienne et la mémoire humanitaire sur les méfaits du colonialisme et contribuer à faire reculer les désirs malsains des guerres et des conflits entre les communautés d'une même planète.

Un seul auteur qui a pris le soin de dresser les portraits des criminels de guerre, c'est Mostéfa Lacheraf. Deux officiers de l'armée de conquête - Beauprétre et Montagnac - et un troisième officier de la guerre d'Algérie (1954-62) Pierre-Jean-Pierre. (Voir *Algérie et Tiers-monde* - Editions Bouche).

Dans mon ouvrage *Barbarie coloniale en Afrique* (Anep-2003), j'ai dressé sommairement quelques portraits d'officiers de l'armée française d'invasion, dans l'espoir d'ouvrir des brèches et susciter de nouvelles recherches pour compléter un dossier encore avare en pièces à conviction.

André Achary, ambitieux, arrogant et sans scrupules ; un nom devenu tristement célèbre dans les massacres commis en mai et juin 1945 à Guelma. C'est celui d'André Achary. Un sous-préfet qui s'est empressé dès le 8 mai 1945, d'organiser et d'armer une milice qui va se lancer aussitôt pendant

des journées entières dans une «grande chasse à l'Arabe» et commettre aux côtés de l'armée française, les crimes les plus abominables à l'encontre de populations déarmées, c'est-à-dire sans eu la moindre possibilité de se défendre. Des miliciens adultes et leurs rejetons, parfois âgés de 16 ou 17 ans, partaient chaque matin à la chasse de l'arabe, comme on chasse des animaux sauvages et, chaque soir, au retour d'une besogne macabre, chacun des tueurs donnait le chiffre des algériens abattus, comme si l'on venait de participer à une compétition aux tristes exploits.

André Achary est un triste personnage qui risque lui aussi d'échapper à la lecture des actes d'accusation par le meilleur et incontournable greffe : l'Histoire. En premier chef, c'est la ville de Guelma (écoles, CEM, lycées, universités) qui doit évoquer sans cesse le martyrologue et le drame vécu par la population de cette ville en ces tristes et douloureux jours de mai et juin 1945. La cité doit nécessairement et obligatoirement garder en mémoire les journées de terreur au centre desquelles se trouvait le sous-préfet André Achary qui, haineux des arabis, avait décidé de décimer la jeunesse guelmane.

«Les crimes de Guelma sont l'explosion d'une rancœur-féroce. Ils ont prouvé à l'excès que ce sous-préfet débordait littéralement de haine et de sadisme. A partir du moment où il perdit le contrôle de lui-même, cet homme se vautra dans le sang innocent. Il s'y serait délecté lui-même si, comme l'ont prétendu certains, il a participé lui-même à la tuerie». (Marcel Reggui - *Les massacres de Guelma* - renvoi 2 - p.73 - La Découverte - 2006). Toutefois, Achary est signalé dans tuerie-représailles à Villars après la mort le 12 mai d'un colon dont la femme fut épargnée. Il fit le déplacement pour organiser la vengeance en faisant exécuter neuf otages, livrés en guise de sacrifice par le caïd du douar.

Achary forme un peloton d'exécution composé d'un capitaine de troupe, de l'administrateur de la commune mixte de Sefia, d'un délégué financier. Le beau-frère du colon, son fils ainsi que quatre colons de Villars se joignent au peloton : «Venez-vous, s'écria Achary». Après quoi, il rassemble les habitants des douars devant les neuf cadavres pour les menacer en ces termes : «Vous voulez vous rebeller, et bien vous allez voir aujourd'hui. Je ferai comme cela deux ou trois fois si c'est nécessaire». (Jean-Pierre Peyroulou - *Guelma 1945* - p.155 - Média-plus - 2009).

A suivre

ONU : «les besoins humanitaires restent importants»

Des besoins humanitaires urgents continuent de se faire sentir sur l'ensemble du territoire malien, où un million et demi de personnes sont actuellement affectées par une insécurité alimentaire sévère, a indiqué jeudi le Coordonnateur humanitaire régional pour le Sahel, Robert Piper.



«La crise chronique marquée par l'insécurité alimentaire et un taux de malnutrition élevé est aggravée par la volatilité de la sécurité dans le nord et le centre du Mali», a affirmé M. Piper qui s'est rendu à Tombuctou dans le nord du pays et à Koulikoro (sud-ouest). Selon un communiqué du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha) au Mali, un million et demi de Maliens sont actuellement affectés par une insécurité alimentaire

sevère, 496.000 enfants de moins de cinq ans sont menacés par la malnutrition aiguë et trois millions de personnes ont urgentement besoin d'un soutien pour la campagne agricole qui commence. A cela s'ajoutent des besoins importants en matière de protection, d'accès à l'eau, à l'éducation et aux soins de santé à travers le pays, précise le texte. D'après l'Ocha, l'appel de fonds lancé cette année par les acteurs humanitaires au Mali pour répondre aux besoins identifiés

est le plus élevé des neuf pays de la région du Sahel. Il s'élève à 568 millions de dollars. A ce jour, seuls 20% de ces fonds ont pu être mobilisés. M. Piper qui se dit «particulièrement inquiet» du faible niveau de financement de l'appel de fonds humanitaire, estime que la communauté internationale «doit rester mobilisée pour répondre à temps à l'ampleur des besoins vitaux». D'expérience, nous savons que les lacunes dans la réponse immédiate engendrent des conséquences qui nécessitent encore davantage de ressources à moyen terme», a-t-il ajouté. Evoquant pour sa part les violents combats des 17 et 21 mai à Kidal dans le nord du pays, le Coordonnateur de l'action humanitaire au Mali, David Grossly, a relevé que ces combats et leurs conséquences humanitaires «soulignent à quel point la sécurité et la stabilité de la région sont des pré-requis indispensables à l'amélioration des conditions de vie des populations, y compris dans les zones les plus reculées».

NIGERIA

250.000 déplacés fuient les violences de Boko Haram

Près de 250.000 personnes ont été déplacées en un an dans le nord-est du Nigeria par les violences du groupe Boko Haram, selon un rapport de l'Observatoire des situations de déplacement interne. Chaque jour, quelque 800 personnes abandonnent leur foyer dans la région à cause des violences, a indiqué hier le rapport établi sur la base de chiffres de l'ONU. «Ce sont environ 3.000 personnes qui ont été tuées durant cette même période», affirme l'ONG, qui relève une montée de la violence et de l'insécurité en dépit des opérations de l'armée contre le groupe terroriste. Depuis l'instauration de l'état d'urgence dans la région en mai 2013, au moins 250.000 personnes ont fui leurs foyers pendant la même période, précise-t-on. «Alors que le gouvernement peine à contenir la poussée de Boko Haram vers le sud jusqu'à la capitale Abuja (centre), le futur de toute la sta-

bilité régionale est désormais en question», met en garde l'IDMC. «La souffrance des civils est la terrible conséquence de cette violence quotidienne, avec les enfants en première ligne», a relevé Alfredo Zamudio, le directeur de l'observatoire. Plus de 60% des agriculteurs du Nord ont été déplacés juste avant de commencer à semer, faisant craindre de graves problèmes d'insuffisance alimentaire et une hausse des prix. Au total, le Nigeria compte aujourd'hui un nombre total de 3,3 millions de déplacés dans tout le pays, un chiffre qui inclut les déplacements de population du fait des violences communautaires dans plusieurs régions. Le groupe Boko Haram a lancé en 2009 une insurrection sanglante, multipliant les attaques et les assassinats, en particulier dans le nord-est du pays. Ses tueries ont fait plus de 2.000 morts depuis le début de l'année.

LIBYE

Un ex-chef de la sécurité échappe à un attentat à Tripoli

Un ex-chef d'une unité libyenne de sécurité a échappé tôt hier à un attentat à la voiture piégée contre sa maison à Tripoli, faisant d'importants dégâts dans le quartier et des blessés légers, selon des sources sécuritaires. L'explosion s'est produite vers 2h00 (00h00 GMT) devant la maison de Hachem Becher qui dit avoir été visé par l'attaque, mais affirme ne pas être en mesure d'identifier les auteurs, ni leurs motivations. Selon les mêmes sources, l'explosion a provoqué d'importants dégâts à la maison de M. Becher et à d'autres habitations à proximité. Plusieurs voitures garées dans ce quartier de Soug al-Jomaa, dans l'est de la capitale, ont également été endommagées. Selon M. Becher, au moins trente maisons et quinze véhicules ont été endommagées. M. Becher est l'ancien président de la

Haute commission de sécurité de Tripoli (HCS), une force d'ex-rebelles relevant du ministère de l'Intérieur. La HCS a été formée par les autorités de transition au lendemain de la chute du régime de Maâmmar El Gueddafi en octobre 2011, pour assurer la sécurité dans le pays. Elle est composée d'ex-rebelles aux différentes idéologies et obédiences, ayant combattu le régime déchu. Dominée par les islamistes, cette force avait été impliquée dans plusieurs affrontements avec d'autres milices à Tripoli et a refusé durant plusieurs mois sa dissolution décidée par les autorités. Considérée plus tard comme une milice, elle a été finalement dissoute en 2013, en collaboration avec M. Becher qui préside depuis une Commission d'intégration des membres de la HCS dans les institutions de l'Etat, en particu-

lier le ministère de l'Intérieur. Ces derniers mois, M. Becher semble avoir pris ses distances avec les milices islamistes, se distinguant par ses déclarations aux médias, appelant à la dissolution des milices et plaidant en faveur d'une armée et d'une police professionnelles.

Considérés comme des héros en 2011, les ex-rebelles n'hésitent pas à recourir aux armes pour défendre leurs intérêts, les faibles autorités de transition n'arrivant plus à les contrôler.

La Libye, où deux gouvernements se disputent le pouvoir, est secouée par une crise politique double de violences meurtrières touchant principalement l'est du pays depuis qu'un général dissident y a lancé à la mi-mai une campagne contre les groupes islamistes.

MAURITANIE

Lancement de la campagne électorale pour la présidentielle

La campagne électorale pour la présidentielle mauritanienne du 21 juin a officiellement débuté jeudi, pour deux semaines, où cinq candidats sont en lice pour ce scrutin boycotté par plusieurs partis de l'opposition.

Les candidats à la présidentielle mauritanienne, dont le grand favori est le président sortant Mohamed Ould Abdel Aziz, élue une première fois en 2009 après être arrivé au pouvoir en

2008, ont quatorze jours et quinze nuits pour battre campagne.

Les autres candidats sont, Boidjel Ould Houmeid, Lalla Meriem Mint Moulaye Idriss, Biram Ould Dah Abeid et Sarr Ibrahima Moktar. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a, dans un communiqué rendu public jeudi, invité l'ensemble des candidats à adopter un code de bonne conduite excluant

tout propos ou geste de nature à susciter la haine et la violence ou à porter atteinte à la dignité et à la vie privée des autres acteurs de la compétition électorale.

La CENI attend également des autorités administratives une attitude de stricte neutralité vis-à-vis des différents candidats et une attention particulière pour les dispositions de sécurité indispensables à l'organisation de la campagne

dans de bonnes conditions.

Une élection boycottée par le Forum national pour la démocratie et l'unité (FNDU, opposition radicale) et par l'Alliance populaire progressiste (APP, opposition modérée) de l'ancien président de l'Assemblée nationale Messaoud Ould Boulkheir, qui estiment que les conditions ne sont pas réunies pour un scrutin transparent et équitable.

CENTRAFRIQUE

Premiers retours de soldats français à partir du 15 septembre

Les soldats de l'opération française en Centrafrique commenceront à quitter ce pays à partir du 15 septembre, avec le relais de la mission de l'ONU, a indiqué hier le commandant de l'opération.

Interrogé sur la fin prévisible de l'opération Sangaris, lancée le 5 décembre 2013 par le président français François Hollande comme une opération «brève, qui n'a pas vocation à durer», le général Francisco Soriano a répondu à la radio Europe 1, en évoquant la future mission de maintien de la paix des Nations unies : «Nous resterons jusqu'à ce que cette opération soit pleinement opérationnelle».

«C'est à partir du 15 septembre qu'elle prendra sa capacité opérationnelle. Eh bien, nous, nous l'accompagnerons jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa pleine capacité, ce qui devrait se faire d'ici la fin de l'année», a-t-il dit.

À la question de savoir si les premiers retours de soldats de Sangaris pourraient en conséquence intervenir à partir du 15 septembre, le général Soriano a répondu : «C'est exactement ça».

Interrogé sur les troubles qui persistent en dépit de la présence française, il a observé : «Aujourd'hui, la population musulmane, notamment dans Bangui», «souffre, c'est une réalité, elle a besoin de sécurité».

«Il faut reconnaître que les milices anti-balaka exercent une véritable pression sur les populations musulmanes», a-t-il dit, relançant sur d'éventuels risques d'épuration ethnique.

Mais pour lui «la situation est en train de s'améliorer». Il en veut pour preuve des retours de musulmans «qui s'étaient réfugiés au Cameroun». «Il ne faut pas oublier que la Centrafrique, c'est un pays qui a connu vingt années de crise», a relevé l'officier.

«Nous ne réfutons pas les problèmes, les difficultés, qui sont encore importants, mais on ne peut occulter tout le travail qui a été fait par la force Sangaris», a-t-il plaidé.

L'ONU presse la communauté internationale pour éviter un génocide

Une commission d'enquête de l'ONU a appelé la communauté internationale à réagir rapidement en République centrafricaine (RCA) où «des crimes contre l'humanité» et «des crimes de guerre ont été commis». Cette commission d'enquête internationale, sur les exactions en RCA, mise en place par le secrétaire général Ban Ki-moon en janvier, a remis jeudi un premier rapport aux membres du Conseil de sécurité. «Des preuves sérieuses prouvent que des individus dans les deux camps (anti-balaka et ex-séléka) ont commis des crimes violant les lois humanitaires internationales ainsi que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité», note le rapport, soulignant que, sans une rapide intervention, les choses peuvent changer. «Si la communauté internationale ne réagit pas rapidement avec détermination en envoyant davantage de forces de maintien de la paix en Centrafrique, nous pourrions rapidement faire face à une situation se déteriorer, qui pourrait conduire à un nettoyage ethnique ou à un génocide», poursuivent les enquêteurs. Le Conseil de sécurité avait voté en avril l'envoi de 12.000 Casques bleus dans ce pays déchiré par des violences entre milices. Cette mission de l'ONU entrera en action en septembre, prenant le relais de 2.000 soldats français et 6.000 soldats de l'Union africaine. La Centrafrique, l'un des plus pays les plus pauvres du monde, traverse depuis plus d'un an une crise sans précédent qui a fait des milliers de morts et près d'un million de déplacés. La crise centrafricaine a pris un tour interconfessionnel en janvier, après le départ forcé du président Michel Djotodia et de son mouvement rebelle, la Séléka, qui avait pris le pouvoir en mars 2013. Après la mise en déroute de la Séléka, les populations musulmanes de Bangui, accusées de connivence avec la rébellion, ont été victimes de nombreuses exactions de la part des milices chrétiennes anti-balaka, conduisant de très nombreux musulmans au départ ou à l'exil.

APS

Descente de police israélienne à la TV palestinienne à El Qods-Est

Les forces d'occupation israéliennes ont effectué hier une descente dans des studios de la Télévision palestinienne à El Qods-Est-occupée, selon des sources palestiniennes.

Deux caméramen et un invité du programme «*Bonjour El Qods*» avaient été arrêtés par la police de l'occupant israélien, ont affirmé ces sources.

Par ailleurs, le comité spécial de l'ONU chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a exprimé jeudi ses préoccupations concernant «les fouilles menées» par les soldats d'occupation israéliens «sous le site sacré d'Al-Aqsa, alors qu'Israël continue de faire la sourde oreille à tous les appels de l'ONU à respecter le droit international et à cesser la colonisation».

Ban Ki-moon profondément préoccupé par la décision d'Israël de construire de nouvelles colonies

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est dit jeudi profondément préoccupé par la nouvelle décision des autorités israéliennes pour la construction de plus de 1.400 logements dans des colonies en Cisjordanie, notamment à El Qods-Est occupée.

«Comme les Nations unies l'ont réitéré à de nombreuses reprises, la construction de colonies de peuplement dans les territoires occupés est illégale en vertu du droit international», a indiqué le porte-parole du Secrétaire général dans une déclaration à la presse.

Il rappelle sa déclaration du 1^{er} mai, exhortant les deux parties à être prudentes et à éviter de prendre des mesures单ilatérales sur le terrain qui diminueraien davantage les chances d'arriver à un accord de paix final négocié».

En conséquence, le chef de l'ONU «appelle Israël à prendre en compte les appels de la communauté internationale réclamant un gel des activités de colonisation et à respecter ses engagements en vertu du droit international et de la Feuille de route.»

Le ministre israélien du Logement, Uri Ariel, a publié jeudi un appel d'offres pour la construction de 1.000 nouveaux logements dans les colonies de Cisjordanie occupée et de 400 logements à El Qods-Est annexée et occupée, et ce, en représailles à la formation d'un gouvernement d'union palestinien largement soutenu par la communauté internationale.

AFGHANISTAN 4 morts dans l'attaque contre le convoi du candidat Abdullah

Au moins quatre personnes ont été tuées et 17 blessées hier à Kaboul dans l'attaque contre le convoi du favori de l'élection présidentielle Abdullah Abdullah, qui en a réchappé, selon un nouveau bilan fourni par les autorités afghanes.

Un précédent bilan avait fait état de quelques blessés légers. «Un garde travailleur pour l'équipe d'Abdullah, un policier et deux passants ont été tués et 17 civils blessés» dans l'attaque, a annoncé Mohammad Youbou Salanghi, vice-ministre afghan de l'Intérieur.

Selon M. Abdullah, l'explosion a eu lieu alors que son convoi quittait un meeting pour se rendre à un autre. «Il y a quelques minutes, alors que nous partions, notre convoi a été frappé par l'explosion d'une mine», a confirmé M. Abdullah lors d'un meeting, retransmis à la télévision. L'attaque, qui n'était pas immédiatement revendiquée, intervient à huit jours du second tour de l'élection présidentielle du 14 juin, que les rebelles talibans ont indiqué vouloir faire dérailler par leurs attaques. M. Abdullah, ancien porte-parole du commandant Ahmad Shah Massoud, ennemi historique des talibans, doit y affronter Ashraf Ghani, un ancien économiste de la Banque mondiale, qu'il a largement distancé au premier tour (44,9% des voix contre 31,6%).

UKRAINE

Le président russe et son homologue ukrainien appellent à la fin des hostilités ...

Le président russe, Vladimir Poutine et son homologue ukrainien, Petro Porochenko ont appelé hier à la fin des hostilités en Ukraine au cours d'un entretien lors des cérémonies du Débarquement allié en France, a indiqué le Kremlin.



«Lors d'une brève discussion, Poutine et Porochenko se sont prononcés pour la cessation au plus vite de l'effusion de sang dans le sud-est de l'Ukraine», a affirmé le porte-parole de M. Poutine, Dmitri Peskov, cité par les agences russes. MM. Poutine et Porochenko se sont également prononcés pour la cessation «des actions armées des deux côtés, tant du côté des forces armées ukrainiennes que de celles des

partisans de la fédéralisation de l'Ukraine», selon le porte-parole. Plus tôt dans la journée, un policier ukrainien a été tué et deux autres personnes blessées dans une attaque au mortier près de la ville de Slaviansk, dans l'est ukrainien. Les forces ukrainiennes, qui ont lancé depuis près de deux mois une «opération antiterroriste», ont intensifié leurs opérations, concentrées autour du bastion prorusse de Slaviansk, à plus de 100 km au nord de Donetsk. Plus de 200 personnes - soldats ukrainiens et civils - ont péri dans l'opération. La Russie a proposé lundi dernier au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution portant notamment sur la création de «couloirs humanitaires» dans l'est de l'Ukraine, pour que les civils puissent quitter les zones de combat et pour livrer une aide humanitaire dans ces zones.

...le G7 devrait introduire de nouvelles sanctions contre la Russie d'ici un mois

Le président américain Barack Obama a indiqué jeudi que le G7 devrait introduire de nouvelles sanctions si Moscou ne change pas, d'ici un mois, sa politique à l'égard de l'Ukraine.

«Nous allons voir comment le président russe Vladimir Poutine agira pendant deux, trois ou quatre semaines qui viennent. S'il persévere dans sa politique actuelle, nous devrons adopter certaines mesures, dont nous avons déjà parlé», a déclaré devant les journalistes le locataire de la Maison-Blanche.

Auparavant, les dirigeants des pays du G7 ont affirmé être prêts à frapper la Russie de nouvelles sanctions «en cas d'escalade ultérieure du conflit en Ukraine».

Les dirigeants du G7, réunissant les grandes puissances occidentales (Etats-Unis, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada) et le Japon, qui ont tenu leur sommet mercredi et jeudi à Bruxelles, sans la Russie pour la première fois depuis 17 ans, ont dénoncé une nouvelle fois ce qu'ils qualifient d'«annexion illégale» de la Crimée et la «déstabilisation» de l'est de l'Ukraine par Moscou.

INCARCÉRATION DES PALESTINIENS : Un Comité de l'ONU critique Israël sur leurs conditions de détention

Le Comité spécial de l'ONU chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a exprimé jeudi ses préoccupations concernant la détérioration de l'état de santé de plus de 75 détenus palestiniens qui observent une grève de la faim pour protester contre l'usage par Israël de la détention administrative.

«C'est un appel désespéré par les détenus qui demandent les normes de base d'une procédure régulière, c'est-à-dire le droit de savoir de quoi on les accuse et le droit de se défendre contre ces accusations», a souligné ce comité onusien dans un communiqué de presse.

À l'issue d'une mission d'établissement des faits de cinq jours à Amman (Jordanie) et au Caire (Egypte), les membres du Comité ont exhorté les autorités israéliennes à répondre aux demandes des grévistes de la faim et à

mettre fin à la pratique de détentions arbitraires de Palestiniens.

Selon le Comité, au moins 290 Palestiniens en détention administrative sont actuellement en grève de la faim et de nombreux autres devraient se joindre au mouvement dans les semaines à venir. Parmi les Palestiniens détenus se trouvent 11 membres élus du Parlement palestinien, dont huit sont en détention administrative.

Le droit humanitaire international «permet uniquement l'usage exceptionnel de la détention administrative, mais Israël a emprisonné un grand nombre de Palestiniens sans indiquer la raison de façon explicite. Une période de détention initiale de six mois peut être prolongée indéfiniment, sans inculpation», a déploré le Comité.

Par ailleurs, il a exprimé sa préoccupation concernant un projet de loi que le gouvernement israélien tente de faire voter par le parlement qui ouvrira la

voie à l'alimentation forcée des détenus: «Une telle pratique constituerait une violation des normes internationales des droits de l'homme», a-t-il prévenu.

«Nous avons reçu un grand nombre de témoignages qui affirment que les besoins médicaux des détenus palestiniens dans le système carcéral israélien sont négligés, ce qui, dans certains cas, a mené à des déces qui auraient pu être évités», a souligné le Comité, en exhortant les autorités israéliennes à assurer un suivi médical des plus de 5.000 détenus palestiniens, et en particulier des femmes et des enfants.

Durant sa mission annuelle dans la région, les membres du comité ont rencontré des témoins, des ONG, des représentants des autorités palestiniennes, des agences onusiennes qui travaillent dans le territoire palestinien occupé et dans le Golan syrien occupé pour entendre leur rapport sur la situation des droits de l'homme et humanitaire.

Sur un autre plan, le comité a observé que dans l'ensemble des territoires occupés par les Israéliens, la construction de colonies se poursuit à un rythme alarmant, avec des confiscations de terres et de propriétés palestiniennes.

Le comité «est également préoccupé par les fouilles menées sous le site sacré d'Al-Aqsa, alors qu'Israël continue de faire la sourde oreille à tous les appels de l'ONU à respecter le droit international et à cesser la colonisation».

Le mois de juillet marquera le dixième anniversaire de l'arrêté consultatif de la Cour de justice internationale sur le mur de séparation à El Qods-Est, a-t-il ajouté en rappelant que cet arrêté concerne non seulement l'ilégalité du mur mais également le régime de l'occupation, y compris l'exploitation des ressources naturelles et l'impunité des colons utilisant d'actes de violence.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Série TV : Gaspard et Lisa
 06:10 Jeunesse : Franklin
 06:25 Jeunesse : La famille Cro
 06:30 Jeunesse : TFou
 08:10 Culture Infos : Téléshopping samedi
 10:10 Série TV : Au nom de la vérité
 10:35 Série TV : Au nom de la vérité
 11:05 Série TV : Au nom de la vérité
 11:30 Série TV : Au nom de la vérité
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:45 Culture Infos : Météo
 12:48 Culture Infos : Trafic info
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : Reportages
 15:15 Série TV : Ghost Whisperer
 16:10 Série TV : Ghost Whisperer
 17:05 Culture Infos : Tous ensemble
 18:00 Culture Infos : 50mn Inside
 19:50 Culture Infos : Là où je t'emmène-rai
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 : Du côté de chez vous
 20:35 Autre : Tirage du Loto
 20:37 Culture Infos : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:55 Divertissement : Les enfants de la télé
 23:25 Divertissement : Spéciale bêtisier

2

06:15 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:55 Culture Infos : Journal
 07:00 Culture Infos : Télématin
 10:00 Culture Infos : Thé ou café
 10:50 Divertissement : Motus
 11:25 Divertissement : Les Z'amours
 11:55 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:40 Culture Infos : Point route
 12:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 12:56 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le samedi...
 13:50 Culture Infos : Roland-Garros et moi
 13:55 Culture Infos : Météo 2
 13:57 Culture Infos : Consomag
 14:00 Culture Infos : Envoyé spécial : la suite
 14:45 Sport : Tennis
 17:10 Divertissement : Aïcha
 18:55 Divertissement : Mot de passe
 19:25 Divertissement : Mot de passe
 19:55 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Sport : Image du jour : Roland-Garros
 20:41 Culture Infos : Météo 2
 20:45 Divertissement : Le plus grand cabaret du monde
 23:10 Sport : Les 24 heures du Mans
 23:20 Divertissement : On n'est pas couché

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:35 Jeunesse : Ludo
 06:36 Jeunesse : Une minute au musée
 06:37 Jeunesse : Une minute au musée
 06:40 Série TV : Les Podcasts
 06:50 Série TV : Les Podcasts
 07:02 Série TV : Jamie a des tentacules
 07:13 Série TV : Jamie a des tentacules
 07:29 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 07:56 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 08:23 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 08:46 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 09:10 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:22 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:38 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:51 Jeunesse : Garfield & Cie
 10:03 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 10:14 Jeunesse : Foot 2 rue extrême

10:36 Jeunesse : C'est bon !
 10:50 Jeunesse : C'est pas sorcier
 11:15 Culture Infos : Consomag
 11:25 Culture Infos : Météo
 11:30 Culture Infos : La voix est libre
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
 13:25 Divertissement : Les grands du rire
 15:00 Sport : En course sur France 3
 15:25 Culture Infos : Samedi avec vous
 16:45 Culture Infos : Expression directe
 16:50 Divertissement : Un livre toujours
 17:00 Culture Infos : Les carnets de Julie
 17:55 Divertissement : Questions pour un champion
 18:30 Culture Infos : Avenue de l'Europe
 18:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:05 Sport : Le journal de Roland-Garros
 20:15 Série TV : Zorro
 20:45 Divertissement : La clef des champs
 22:15 Culture Infos : Frères d'armes
 22:20 Culture Infos : Météo
 22:25 Culture Infos : Soir 3
 22:45 Divertissement : Inspecteur Barnaby

CANAL+

06:15 Série TV : The Office
 06:40 Divertissement : La caméra planquée de François Damiens
 06:55 Divertissement : Les Guignols de l'info
 07:05 Divertissement : Zapping
 07:10 Divertissement : Le petit journal
 07:40 Série TV : Vikings
 08:30 Série TV : Vikings
 09:20 Sport : Plateau sport
 09:35 Sport : Nouvelle-Zélande / Angleterre
 11:25 Sport : Plateau sport
 11:55 Sport : Plateau sport
 12:05 Sport : Australie / France
 14:00 Sport : Plateau sport
 14:15 Cinéma : Fast & Furious 6
 16:20 Cinéma : Voisins du troisième type
 18:00 Divertissement : Zapping
 18:05 Culture Infos : Caprices de riches
 19:00 Culture Infos : Le JT
 19:10 Culture Infos : Salut les Terriens !
 20:25 Divertissement : Made in Groland
 20:53 Divertissement : A propos du film
 20:55 Cinéma : Piégée
 22:25 Cinéma : L'homme aux poings de fer

M

06:00 Divertissement : M6 Music
 06:10 Jeunesse : Tony & Alberto
 06:20 Jeunesse : Tony & Alberto
 06:30 Jeunesse : Tony & Alberto
 06:35 Série TV : Le Petit Spirou
 06:40 Série TV : Le Petit Spirou
 06:45 Série TV : Le Petit Spirou
 07:10 Série TV : Baskup
 07:15 Jeunesse : Les aventures de Tintin
 07:45 Jeunesse : Kid & toi
 07:50 Culture Infos : M6 boutique
 10:15 Divertissement : Cinéfix
 10:25 Culture Infos : Norbert et Jean : le défi
 11:35 Culture Infos : Norbert et Jean : le défi
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Culture Infos : 13h grand format
 14:00 Divertissement : Cauchemar à l'hôtel
 16:30 Divertissement : Cauchemar en cuisine
 18:35 Culture Infos : Un trésor dans votre maison
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:05 Série TV : Scènes de ménages
 20:50 Série TV : Hawaii 5-0
 21:40 Série TV : Hawaii 5-0
 22:30 Série TV : Hawaii 5-0
 23:20 Série TV : Hawaii 5-0

TÉLÉ

La sélection

TF1



19h55

Les enfants de la télé

Résumé

À l'occasion du lancement de la Coupe du monde de football 2014, Arthur propose deux heures d'émission sur un plateau entièrement redécoré pour l'occasion, avec pelouse synthétique et baby-foot. Il reçoit Michaël Youn, François Berléand pour «Deux Hommes tous nus» au Théâtre de la Madeleine en septembre 2014, Pascal Obispo pour «Le Grand Amour», son album dans les bacs depuis décembre 2013. Le chanteur sera en tournée dans tous les Zénith de France dès octobre 2014. Estelle Denis, quant à elle, coanimera «Le Mag de la Coupe du monde 2014» ainsi que «Téléfoot» sur la chaîne. Isabelle Mercier évoquera «Ouh Ouh» au Théâtre des Variétés en septembre 2014...

2

19h45

Le plus grand cabaret du monde

Résumé

Entouré de nombreux invités, Patrick Sébastien fait une fois de plus la part belle au music-hall en mettant à l'honneur le Duo Catalexi dans son numéro de sangles aériennes, le jongleur Johan Wellton, Fu Yangdong et sa malles des Indes, les magiciens Bernard Bilis, Timo Marc et Dani Lary, le numéro de hula-hoop de Ekaterina Sheludyakova, le numéro de burlesque d'Housh Ma Housh, la banquine d'At Moonlight, le main à main de Dima & Dima, les poules savantes de la Compagnie des plumes, les monocycles d'Erik Ivarsson, le numéro de jonglage foot des Gentlemen Freestylers et les acrobaties des Echos Liés.



3

19h14

La clef des champs



Résumé

Fred, chroniqueur culinaire, parisien d'adoption, doit retourner précipitamment dans la campagne lyonnaise de ses origines. Sa mère, séminale octogénaire, a fugué de sa maison de retraite pour rejoindre une communauté de veuves libertaires. Fred parvient rapidement à la retrouver, mais il va devoir rester au village plus longtemps que prévu. Ce retour involontaire en terre natale aboutit rapidement à une humiliation publique retentissante lors de la «Fête de la Crique». Mais les catastrophes qui s'accumulent vont aider Fred à renouer avec ses vrais amis, et même à se rapprocher de son fils, qu'il négligeait. Et s'il en profitait également pour rencontrer la femme de sa vie ? ...



CANAL+

19h55

Piégée

Résumé

Dans un café de l'Etat de New York, Mallory Kane échappe de peu à un enlèvement. Elle prend la fuite avec Scott, qui lui a prêté main-forte. Mallory est une espionne : elle travaille pour une société privée qui effectue des missions secrètes pour le compte du gouvernement américain. Après une mission à Barcelone, où elle a sauvé un otage, elle est envoyée à Dublin, pour accompagner un agent britannique, Paul. Sur place, Mallory comprend qu'elle a été piégée et parvient, malgré les tueurs lancés à ses trousses, à regagner les Etats-Unis. Désormais, avec Scott, elle va tenter de retrouver les hommes de l'agence qui l'ont trahie, soupçonnant en premier lieu Kenneth, son supérieur...

M

19h50

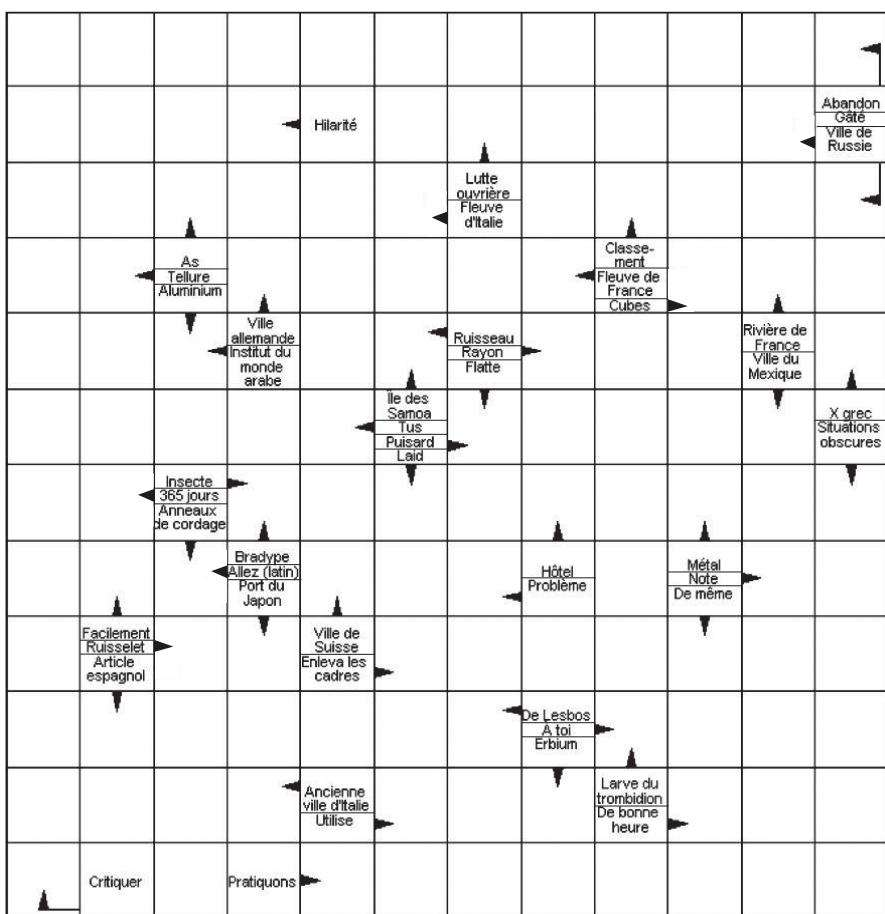
Hawaii 5-0

Résumé

Désireux de réduire la peine qui le condamne à débiter derrière les barreaux, un prisonnier décide de dévoiler une information importante à l'équipe de McGarrett. Il révèle aux enquêteurs qu'une transaction d'armes est sur le point d'avoir lieu dans un immeuble de la ville. Steve et Danny se rendent sur place mais tombent dans un guet-apens. Les deux hommes se retrouvent alors piégés dans ce vieil immeuble abandonné, sur le point d'exploser. Toute l'équipe se démène pour sauver s



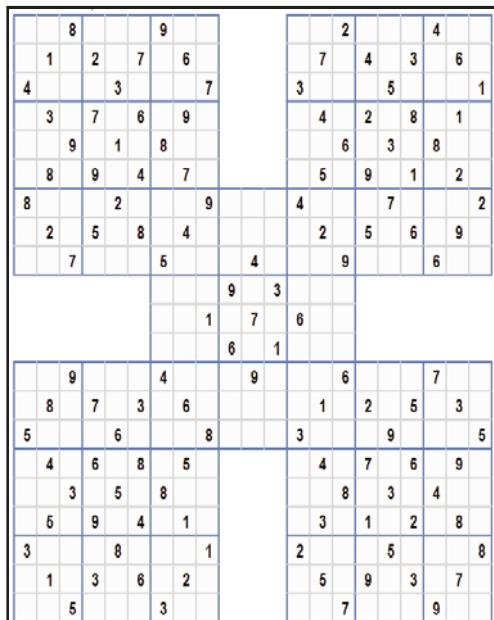
Mots fléchés n°620



Samouraï-Sudoku n°620

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



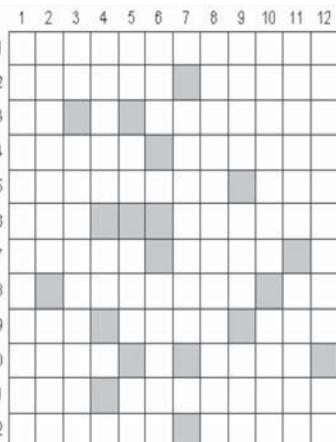
Mots croisés n°620

► Horizontalement:

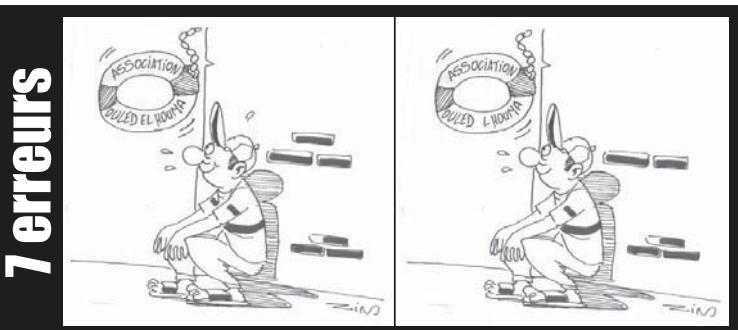
- Immunise contre un poison gar
- Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
- Largeur d'une étoffe - Tordes
- Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
- Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
- Poisson d'eau douce - Han

► Verticalement:

- Animosité
- Plante - Unité de force électromotrice
- Thallium - Inattendue
- Ecrivain américain - Pron. pers.
- Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
- Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
- Torsade
- Porteraient un coup avec violence
- Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
- Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
- Insecte abondant près des eaux - Sujet
- Caches qqch - Infinitif



7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron.

Proverbe français

C'est arrivé un 7 Juin

1523 : élection du roi de Suède Gustav Vasa.

1919 : fin de la République de Prekmurje.

1944 : débarquement allié en Normandie.

1982 : invasion militaire israélienne au Liban.

2002 : événement de la Méditerranée orientale.

2003 : signature d'un accord entre les représentants du gouvernement cambodgien et ceux de l'ONU pour l'instauration d'un tribunal pour juger les anciens Khmers rouges.

2007 : début du Sommet du G8 2007.

Célébrations :

- Journée de la langue russe, fixée au jour de la naissance du poète russe Alexandre Pouchkine.

- Journée mondiale de la maladie de Verneuil.

- Argentine : Jour de l'ingénierie argentine (es).

- Corée du Sud : Hyeonchung-il ou Jour du Mémorial, pour honorer les coréens morts pour le pays.

- États-Unis : National Huntington's Disease Awareness Day, Journée nationale de la Chorée de Huntington.

- Suède : Fête nationale suédoise, anciennement Fête du drapeau, commémore l'élection du roi Gustav Vasa en 1523, événement considéré comme la naissance de la Suède moderne.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TIR SPORTIF

Début des épreuves de la 6^e étape à Oran

Les épreuves de la la sixième étape du championnat national de tir sportif aux plateaux ont débuté hier au stand de tir Kasdi-Merbah de Bir El Djir (Oran).



Cette manifestation sportive, organisée durant deux jours par la ligue de wilaya d'Oran sous l'égide de la Fédération algérienne de tir sportif, à laquelle prennent part 40 tireurs représentant neuf ligues de wilayas, à savoir Alger, Boumerdès, Tipasa, Djelfa, Sétif, Batna, Oum El-Bouaghi, Tiaret et Oran dans deux spécialités, la Fosse Olym-

pique et Skeet olympique. Cette avant-dernière étape s'inscrit dans le programme de la Fédération algérienne du tir sportif (FATS), et les points acquis lors de cette manche entreront dans le décompte des points qualificatifs à la phase finale.

La septième et dernière étape aura lieu du 13 et 14 du mois en cours à Alger

à l'issue de laquelle les 24 meilleurs tireurs en trap olympique et les 12 meilleurs tireurs en skeet et double trap prendront part à la finale du championnat national de tir aux plateaux, prévu fin juin au stand de tir de «Chenoua» à Tipasa qui prévoit également les compétitions du tir à l'arc et tir à l'air comprimé en pistolet et carabine.

CHAMPIONNATS ARABES DE POLICE DE JUDO

L'Algérie domine la compétition en individuel et par équipes

Le championnat arabe de police de judo (messieurs-dames) s'est terminé, jeudi à la Coupe du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), avec la consécration des judokas algériens qui ont dominé les épreuves individuelles et par équipes.

Au classement général (individuel), l'Algérie termine à la première place avec un total de 16 médailles (9 or, 4 argent, 3 bronze), suivie de la Tunisie avec 12 médailles (5 or, 5 argent, 2 bronze) et l'Egypte avec 14 médailles (2 or, 3 argent, 9 bronze).

Au classement général par équipes, le titre est également revenu aux Algériens chez les messieurs suivis de la Tunisie et l'Egypte, alors que chez les dames, les Algériennes ont précédé les Egyptiennes et les Tunisiennes. Ces dernières ont refusé de monter sur le podium, contestant le



"mauvais arbitrage", selon le directeur technique de la sélection tunisienne, Fouzi El Ghazouati.

Près de 100 athlètes (garçons et filles) ont pris part à cette compétition inscrite au programme de l'Union sportive arabe de police, que l'Algérie organise pour la 3^e fois.

Outre l'Algérie, 12 pays arabes ont participé à la compétition : Jordanie, Egypte, Arabie saoudite,

Maroc, Tunisie, Libye, Koïté, Qatar, Liban, Irak, Yémen et Soudan.

La cérémonie de clôture du championnat arabe de police a vu la présence du ministre des Sports, Mohamed Tahmi, du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, et du président du Comité olympique algérien Mustapha Berraf.

Lors de son allocution, le

général-major Abdelghani Hamel, a tenu à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette compétition sportive qui raffermi les liens d'amitié et de fraternité entre les membres de la police des pays arabes. Le directeur général de la Sûreté nationale a également félicité les athlètes médaillés. «Nous dédions les médailles décrochées par les athlètes algériens au président de la République Abdelaïz Bouteflika, pour son soutien et son engagement en faveur de la promotion du sport dans les rangs de la Sûreté nationale et pour le mouvement sportif national en général», a déclaré le général-major Abdelghani Hamel.

Dans la matinée de jeudi, il avait rendu visite au judoka soudanais Naïm Hassem Assil, hospitalisé suite à un malaise, afin de s'enquérir de son état de santé.

MONDIAL-2014
(PRÉPARATION)

L'équipe nationale algérienne de goal-ball au tournoi de Suprasl



L'équipe nationale algérienne de goal-ball prend part, du 6 au 8 juin, au tournoi international de Suprasl en Pologne, en prévision de sa participation au Championnat du monde qui aura lieu du 26 juin au 7 juillet à Espoo en Finlande. Le staff technique national composé de l'entraîneur en chef Mohamed Bettahar et son adjoint Saad Boutiba s'est déplacé en Pologne, avec cinq joueurs seulement au lieu de six, en l'absence de Bentria Firas pour raisons administratives. Les cinq athlètes sont Mohamed Mokrane (capitaine), Larbi Abdellahim, Godmane Imed Eddine, Boutaleb Ishak et Samir Belhouchet. Outre l'Algérie, le tournoi de Suprasl regroupe cinq autres nations: la Turquie, la Belgique, la Suède, la Hongrie et la Pologne.

Le tournoi se déroulera en mi-championnat. A l'issue de deux journées de compétition, la sélection qui récoltera le plus de points sera déclarée vainqueur du tournoi.

«C'est le dernier virage avant le Mondial d'Espoo, donc c'est un tournoi à prendre très au sérieux. Il va nous permettre de dégager l'équipe-type qui défendra les couleurs nationales au championnat du monde. Les joueurs sont conscients de l'importance du grand rendez-vous d'Espoo et compétent mettre le paquet dans la préparation pour être prêt le jour J», a déclaré l'entraîneur national.

Avant le rendez-vous de Suprasl, les Verts avaient pris part à plusieurs tournois d'envergure en Pologne, France, Lituanie et Belgique, lesquels ont été «très bénéfique» aux protégés de Mohamed Bettahar qui a pu, à chaque fois, évaluer le niveau physique et technique des joueurs et apporter les correctifs tant sur le plan du jeu collectif que technico-tactique.

Après le tournoi de Suprasl, l'équipe nationale poursuivra sa préparation sur les mêmes lieux, en effectuant un stage, avant de rejoindre la Finlande quelques jours avant le début du Championnat du monde.

Lors du tournoi de Suprasl, l'équipe nationale affrontera, tour à tour, la Turquie, la Pologne et la Suède (premier jour), puis la Hongrie et la Belgique lors de la seconde journée.

APS

S	o	l	u	t	i	o																																																																																																																																																																										
Sudoku n°619																																																																																																																																																																																
<table border="1"> <tr><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td></tr> <tr><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>9</td><td>6</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>6</td><td>2</td><td>1</td><td>4</td></tr> <tr><td>2</td><td>8</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td><td>9</td><td>1</td><td>8</td><td>2</td></tr> <tr><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>4</td><td>2</td><td>1</td><td>8</td><td>9</td><td>5</td></tr> <tr><td>1</td><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>9</td><td>8</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td><td>1</td></tr> </table>			6	2	8	9	1	4	3	5	7	3	4	1	2	6	7	9	6	8	9	7	5	8	3	6	2	1	4	2	8	9	1	4	3	5	7	6	5	1	7	6	8	2	4	3	9	4	3	6	5	7	9	1	8	2	7	6	3	4	2	1	8	9	5	1	5	2	7	9	8	6	4	3	8	9	4	3	6	5	7	2	1	<table border="1"> <tr><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>6</td><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>3</td><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>1</td><td>5</td><td>8</td></tr> <tr><td>5</td><td>4</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>9</td><td>6</td><td>5</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>7</td></tr> <tr><td>7</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>5</td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>6</td></tr> </table>			6	2	9	5	8	3	4	7	1	4	8	7	9	2	1	5	6	3	1	3	5	7	4	6	2	8	9	2	7	8	1	3	5	6	9	4	3	9	6	4	7	2	1	5	8	5	4	1	8	6	9	7	3	2	6	8	9	6	5	3	4	1	7	7	1	4	6	9	8	3	2	5	8	5	2	3	1	7	9	4	6									
6	2	8	9	1	4	3	5	7																																																																																																																																																																								
3	4	1	2	6	7	9	6	8																																																																																																																																																																								
9	7	5	8	3	6	2	1	4																																																																																																																																																																								
2	8	9	1	4	3	5	7	6																																																																																																																																																																								
5	1	7	6	8	2	4	3	9																																																																																																																																																																								
4	3	6	5	7	9	1	8	2																																																																																																																																																																								
7	6	3	4	2	1	8	9	5																																																																																																																																																																								
1	5	2	7	9	8	6	4	3																																																																																																																																																																								
8	9	4	3	6	5	7	2	1																																																																																																																																																																								
6	2	9	5	8	3	4	7	1																																																																																																																																																																								
4	8	7	9	2	1	5	6	3																																																																																																																																																																								
1	3	5	7	4	6	2	8	9																																																																																																																																																																								
2	7	8	1	3	5	6	9	4																																																																																																																																																																								
3	9	6	4	7	2	1	5	8																																																																																																																																																																								
5	4	1	8	6	9	7	3	2																																																																																																																																																																								
6	8	9	6	5	3	4	1	7																																																																																																																																																																								
7	1	4	6	9	8	3	2	5																																																																																																																																																																								
8	5	2	3	1	7	9	4	6																																																																																																																																																																								
Mots Croisés N°619																																																																																																																																																																																
<table border="1"> <tr><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>5</td><td>9</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>8</td><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td><td>8</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>5</td><td>9</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>8</td><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td><td>8</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>5</td><td>9</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td></tr> </table>			6	2	8	9	6	4	7	3	2	1	2	3	7	1	5	9	4	8	6	5	1	6	4	3	2	8	5	7	9	2	5	8	9	6	4	7	3	2	1	8	2	3	7	1	5	9	4	8	6	5	1	6	4	3	2	8	5	7	9	2	5	8	9	6	4	7	3	2	1	8	2	3	7	1	5	9	4	8	6	5	1	6	4	3	2	8	5	7	9	2	<table border="1"> <tr><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>6</td><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>3</td><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>1</td><td>5</td><td>8</td></tr> <tr><td>5</td><td>4</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>9</td><td>6</td><td>5</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>7</td></tr> <tr><td>7</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>5</td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>6</td></tr> </table>			6	2	9	5	8	3	4	7	1	4	8	7	9	2	1	5	6	3	1	3	5	7	4	6	2	8	9	2	7	8	1	3	5	6	9	4	3	9	6	4	7	2	1	5	8	5	4	1	8	6	9	7	3	2	6	8	9	6	5	3	4	1	7	7	1	4	6	9	8	3	2	5	8	5	2	3	1	7	9	4	6
6	2	8	9	6	4	7	3	2	1																																																																																																																																																																							
2	3	7	1	5	9	4	8	6	5																																																																																																																																																																							
1	6	4	3	2	8	5	7	9	2																																																																																																																																																																							
5	8	9	6	4	7	3	2	1	8																																																																																																																																																																							
2	3	7	1	5	9	4	8	6	5																																																																																																																																																																							
1	6	4	3	2	8	5	7	9	2																																																																																																																																																																							
5	8	9	6	4	7	3	2	1	8																																																																																																																																																																							
2	3	7	1	5	9	4	8	6	5																																																																																																																																																																							
1	6	4	3	2	8	5	7	9	2																																																																																																																																																																							
6	2	9	5	8	3	4	7	1																																																																																																																																																																								
4	8	7	9	2	1	5	6	3																																																																																																																																																																								
1	3	5	7	4	6	2	8	9																																																																																																																																																																								
2	7	8	1	3	5	6	9	4																																																																																																																																																																								
3	9	6	4	7	2	1	5	8																																																																																																																																																																								
5	4	1	8	6	9	7	3	2																																																																																																																																																																								
6	8	9	6	5	3	4	1	7																																																																																																																																																																								
7	1	4	6	9	8	3	2	5																																																																																																																																																																								
8	5	2	3	1	7	9	4	6																																																																																																																																																																								
Mots Fléchés N°619																																																																																																																																																																																
<table border="1"> <tr><td>THESAURISEUR</td></tr> <tr><td>■ATON■OBIS■V</td></tr> <tr><td>KUALALUMPUR■</td></tr> <tr><td>ATTELER■OSER</td></tr> <tr><td>NESS■OKAS■BO</td></tr> <tr><td>SS■MINER■RUS</td></tr> <tr><td>A.SEN■LACETS</td></tr> <tr><td>SOUSTRAIRE■A</td></tr> <tr><td>C■P■EU■GALET</td></tr> <tr><td>IMPORTUNS■L■</td></tr> <tr><td>TAO■IL■ESSAI</td></tr> <tr><td>Y■TAMISEE■NO</td></tr> </table>			THESAURISEUR	■ATON■OBIS■V	KUALALUMPUR■	ATTELER■OSER	NESS■OKAS■BO	SS■MINER■RUS	A.SEN■LACETS	SOUSTRAIRE■A	C■P■EU■GALET	IMPORTUNS■L■	TAO■IL■ESSAI	Y■TAMISEE■NO	<table border="1"> <tr><td>HORTICULTURE</td></tr> <tr><td>■PERIR■AINES</td></tr> <tr><td>GEAI■ONC■EN■</td></tr> <tr><td>ARCEAU■ESTOC</td></tr> <tr><td>LET■BLATTE■R</td></tr> <tr><td>VRILLER■ELFE</td></tr> <tr><td>A■OUIREZ■LEV</td></tr> <tr><td>NONNE■TELE■A</td></tr> <tr><td>IN■CROIRE■ER</td></tr> <tr><td>SETH■LEOPOLD</td></tr> <tr><td>EGRENER■R■BE</td></tr> <tr><td>RAIRE■ELEVES</td></tr> </table>			HORTICULTURE	■PERIR■AINES	GEAI■ONC■EN■	ARCEAU■ESTOC	LET■BLATTE■R	VRILLER■ELFE	A■OUIREZ■LEV	NONNE■TELE■A	IN■CROIRE■ER	SETH■LEOPOLD	EGRENER■R■BE	RAIRE■ELEVES																																																																																																																																																			
THESAURISEUR																																																																																																																																																																																
■ATON■OBIS■V																																																																																																																																																																																
KUALALUMPUR■																																																																																																																																																																																
ATTELER■OSER																																																																																																																																																																																
NESS■OKAS■BO																																																																																																																																																																																
SS■MINER■RUS																																																																																																																																																																																
A.SEN■LACETS																																																																																																																																																																																
SOUSTRAIRE■A																																																																																																																																																																																
C■P■EU■GALET																																																																																																																																																																																
IMPORTUNS■L■																																																																																																																																																																																
TAO■IL■ESSAI																																																																																																																																																																																
Y■TAMISEE■NO																																																																																																																																																																																
HORTICULTURE																																																																																																																																																																																
■PERIR■AINES																																																																																																																																																																																
GEAI■ONC■EN■																																																																																																																																																																																
ARCEAU■ESTOC																																																																																																																																																																																
LET■BLATTE■R																																																																																																																																																																																
VRILLER■ELFE																																																																																																																																																																																
A■OUIREZ■LEV																																																																																																																																																																																
NONNE■TELE■A																																																																																																																																																																																
IN■CROIRE■ER																																																																																																																																																																																
SETH■LEOPOLD																																																																																																																																																																																
EGRENER■R■BE																																																																																																																																																																																
RAIRE■ELEVES																																																																																																																																																																																

MONDIAL-2014

Les Verts s'envolent ce soir à 23 heures en direction du Brésil

Saïd Ben

Après avoir bénéficié de deux jours de repos à l'issue de deux stages ponctués par deux matchs amicaux gagnés face, respectivement à l'Arménie (3-1) et à la Roumanie (2-1), la sélection algérienne de football s'envolera ce soir à partir de 23 heures en direction du Brésil à bord d'un vol spécial.

En terre brésilienne, les Verts seront basés au complexe du RC Sport de Sorocaba, situé à 100 km de Rio de Janeiro.

Ce centre, qui dispose de cinq terrains d'entraînement, une piscine, une salle de récupération et de musculation, est doté d'un hôtel de grand standing, qui abrite la délégation algérienne.

Après deux regroupements, le premier du 12 au 29 mai au Centre technique de Sidi Moussa ponctué par le match amical contre l'Ar-



ménie et le second en Suisse ponctué par la rencontre, tout aussi amicale, contre la Roumanie.

Ainsi, et suite aux prestations des Verts dans ces deux joutes amicales, il ressort que la défense inquiète quelque peu et c'est un des points essentiels sur lequel devrait se baser Coach Vahid pour le régler avec ses joueurs lors du séjour de l'équipe à Socoraba au Brésil durant les dix jours qui les séparent de leur premier match prévu le 17 juin face à la Belgique à Belo Horizonte.

D'ailleurs le coach Vahid remarque que le dernier match des Verts gagné contre la Roumanie

est le meilleur produit par les Verts depuis qu'il est à la tête de la barre technique. Il est vrai qu'à part la ligne défensive qui a montré certaines lacunes, les autres compartiments ont été bons dans l'ensemble et les joueurs alignés dont dans leur majorité satisfait Coach Vahid. Par contre et en dépit du fait que les Verts ont marqué 7 buts en trois matchs amicaux, il est remarquable que la ligne offensive des Verts reste perfectible dans la mesure où les joueurs ont raté plusieurs occasions qu'ils se sont procurées.

En Coupe du monde, il ne faudrait point rater des occasions

comme celles ratées, par exemple, par Soudani et Slimani face à la Roumanie surtout en seconde période.

Coach Vahid estime «avoir déjà en tête son «onze» de départ» et il ne lui reste qu'à travailler d'autres aspects négatifs pour compléter la préparation des Verts en terre brésilienne à partir de demain.

Vahid déclare d'ailleurs au sujet de la dernière prestation des Verts que «contre la Roumanie qui avait failli battre l'Argentine de Messi en amical en mars dernier, mon équipe s'est baladée. Elle a réussi un grand match, sûrement le meilleur depuis mon arrivée à la tête de cette sélection.

On a pratiqué à un certain moment de la partie un football de très haut niveau. Mon équipe a prouvé qu'elle possède les qualités pour jouer à ce niveau, mais de là à dire qu'on est au top, c'est aller vite en besogne», s'est réjoui Vahid Halilhodzic à l'issue de la rencontre.

Et au coach des Verts de remarquer que : «Dommage qu'on ait raté plusieurs occasions nettes d'inscrire d'autres buts. Avec un peu plus de chance, le score aurait pu être plus large.»

«Contre la Roumanie, nous avons montré qu'on est capable, non seulement de développer du beau jeu, mais également d'être



discipliné. Nous avons opéré plusieurs changements tactiques lors de cette rencontre. Maintenant, je peux affirmer qu'on ira au Brésil avec confiance et optimisme après ces deux rencontres amicales», a-t-il souligné.

Ainsi donc, au Brésil, le staff technique devra donc travailler sa défense ainsi que la perfection tactique : «Nous allons essayer d'améliorer la perfection tactique, défensive et offensive...», a indiqué Halilhodzic.

Enfin, à noter qu'au Mondial-2014, l'Algérie a hérité du groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. Les Verts débuteront le tournoi contre les Diables Rouges le 17 juin à Belo Horizonte avant de jouer contre respectivement les Sud-Coréens le 22 juin et les Russes le 26 juin. Place donc à l'ultime phase précompétitive des Verts avant la Belgique.

S. B.

3^È JOURNÉE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS CE SOIR ES SÉTİF-AHLY BENGHAZI (LIBYE)

Victoire impérative pour l'Entente

Une victoire est impérative pour l'ES Sétif ce soir à partir de 21 heures sur sa pelouse du stade du 8-Mai-45 face au club libyen du Ahly Benghazi, pour le compte de la 3^È journée de la Ligue des champions africaine de football (groupe B) pour espérer se qualifier aux demi-finales de cette prestigieuse compétition.

La rencontre sera dirigée par l'arbitre mauritanien Ali Lemghaifry, assisté de ses compatriotes Hassan Dia et Abderrahmane War. L'Aigle noir avait, lors de la 2^È journée de cette compétition africaine, été tenu en échec par le club tunisien, le CS Sfaxien (1-1) avec lequel d'ailleurs il partage la première place du groupe. Une victoire donc ce soir sera impérative dans la mesure où une victoire pourraient bien se placer pour la course à la qualification aux demi-finales et d'autre part, se racheter auprès de son public suite à son dernier semi-échec face aux Tunisiens du CSS. Pour ce match contre les Libyens, le défenseur Legraâ estime que «nous devons chercher en priorité la victoire pour prendre une option de qualification en demi-finale. Et pour ce faire, nous devons donc gérer ce match avec beaucoup d'intelligence. Du côté de l'effectif, le coach de Sétif, Kheireddine Madoui ne pourra pas compter sur les services de Gourmi, Touahri, Aoualmi et Boukria. Mais, il enregistre, tout de même, le retour de Lamri qui s'est rétabli de sa blessure. Pour Madoui, il s'agirait surtout pour ces joueurs d'aller au charbon pour bousculer cette équipe libyenne». Pour ce qui est de la forme physique de ses joueurs, Madoui indique que «c'est surtout dans la tête que cela va se passer», d'où l'énorme travail psychologique mené par Madoui pour que son équipe «ne tombe pas en quenouille». Quoiqu'il en soit, ajoute-t-il, «le problème



de la fatigue que nous avons eu à gérer lors du match face à Sfax ne se posera pas samedi soir car, après avoir disputé six rencontres en deux semaines, les joueurs ont bénéficié de cinq jours de repos et ont pu se reposer». Les énormes difficultés financières qui empoisonnent la vie de l'équipe depuis plusieurs semaines viennent de trouver solution.

Les joueurs ont été régularisés puisque chacun a reçu huit mensualités depuis le début de saison. Ce qui met les joueurs donc devant le fait accompli et le problème financier n'est qu'un mauvais souvenir. Place donc à la concentration sur le match d'aujourd'hui où la défaite est vraiment interdite pour les Sétifiens devant leur propre public face à cette équipe libyenne bien capable du meilleur comme du pire. Le défenseur Farid Mellouli en assurant que lui-même et ses coéquipiers pénétreront sur le terrain «pour gagner». «Il y va de la qualification pour les demi-finales, mais également de l'avenir immédiat de l'équipe qui, en cas de défaite aurait sans doute bien du mal à se relever», conclut le défenseur sétifien après avoir fait part de son souhait de voir les supporters «venir en masse pour soutenir les joueurs pendant 90 minutes».

S. B.

Programme de la 3^È journée

Poule A :

- Aujourd'hui (20h00) : El Hilal (Soudan)
- AS Vita Club (RD Congo)
- Demain dimanche (13h00) : TP Mazembe (RD Congo) - Zamalek (Egypte)

Poule B :

- Aujourd'hui (21h00) : ES Sétif (Algérie)
- Ahly Benghazi (Libye)
- Demain dimanche (19h00) : ES Tunis
- Club Sportif de Sfax (Tunisie)

PUBLICITÉ

Le Chili est au Brésil

A une semaine du coup d'envoi de la Coupe du monde, le Chili est la première sélection sud-américaine à être arrivée au Brésil. Après deux victoires en amical face à l'Egypte et l'Irlande du Nord, la Roja a débarqué jeudi soir à Belo Horizonte, le groupe de Jorge Sampaoli semblant en pleine confiance, souvent cité par les observateurs comme un outsider sérieux de la compétition, au point que Luiz Felipe Scolari, l'entraîneur du Brésil, a publiquement souhaité l'éviter en huitièmes de finale. Les Chiliens vont s'entraîner dans le centre de l'équipe de Cruzeiro, leur premier match étant prévu le 13 juin à Cuiabá face à l'Australie, l'équipe a priori la plus faible d'un groupe B également composé de l'Espagne et des Pays-Bas.



PEDRO craint la chaleur

L'attaquant espagnol, Pedro, se préoccupe des conditions climatiques de jeu lors de la Coupe du monde au Brésil.

Champions du monde en titre, les Espagnols arriveront avec l'étiquette de favoris à la Coupe du monde. Mais la Roja se préoccupe des conditions climatiques dans lesquelles elle évoluera au Brésil. «C'est un climat toujours chaud, très difficile à supporter, a expliqué Pedro ce jeudi à l'AFP. L'an dernier (en Coupe des confédérations,

NDLR) on a disputé des matches vraiment compliqués à cause des températures. On va retrouver les mêmes conditions (...) il faudra s'adapter au plus vite possible et être au mieux physiquement pour que cela ne nous affecte pas.» L'Espagne affrontera les Pays-Bas le 13 juin pour son premier match du Mondial (21h).



Chamberlain absent pour 3 semaines ?

Gros coup dur pour l'Angleterre à quelques jours du début de la Coupe du Monde au Brésil. Le jeune Alex Oxlade-Chamberlain souffre d'une blessure au genou contractée lors du match de préparation face à l'Equateur (2-2). Selon Sky Sports, le milieu de terrain anglais pourrait être éloigné des terrains entre 10 jours à 3 semaines.



Le Brésil s'éloigne pour Grenier

Le milieu de terrain des Bleus Clément Grenier s'est à nouveau blessé aux adducteurs jeudi à l'entraînement. Son forfait pour la Coupe du monde pourrait être annoncé vendredi. Il est probable qu'il ait compris tout de suite ce qui l'attendait : la douleur, des larmes et un été loin du Brésil. Jeudi, en fin d'après-midi, le milieu de terrain Clément Grenier a dû quitter la séance d'entraînement de l'équipe de France après avoir ressenti une douleur aux adducteurs. C'était ce qu'il craignait ces dernières semaines. Ce contre quoi il s'était battu depuis trois mois, revenu in extremis dans la course à la Coupe du monde en réapparaissant lors des trois dernières journées de la Ligue 1 avec l'Olympique Lyonnais.



4,5 milliards de dollars de recettes ?

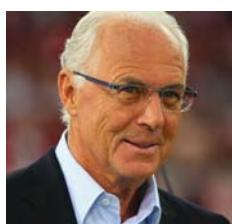
Les recettes attendues pour le Mondial 2014 au Brésil s'élèvent à 4,5 milliards de dollars, a annoncé jeudi le secrétaire général de la Fifa Jérôme Valcke. «Les recettes attendues sont 4,5 milliards de dollars, mais il y a le coût à prendre pour le Mondial, 2 milliards de dollars, dont un peu moins d'un milliard a été injecté directement au Brésil», a détaillé le numéro 2 de la Fifa devant la presse à São Paulo, lieu du match d'ouverture le 12 juin.

Beckenbauer a confiance en la Mannschaft

Après avoir atteint les demi-finales (finale en 2002) lors des trois précédentes éditions, l'Allemagne espère cette fois-ci aller au bout de son rêve et décrocher un quatrième titre mondial. Franz

Beckenbauer, double vainqueur de la compétition, aussi bien en tant que joueur et en tant qu'entraîneur, ne se fait aucun souci. «En qualité, l'équipe d'Allemagne n'a jamais été aussi bonne. En 2010,

elle était encore un peu jeune, elle a désormais beaucoup plus d'expérience. Elle est à son zénith. Je crois en notre équipe», a déclaré à la chaîne Sky l'ancien de la Mannschaft.



FIN DE L'IMBROGLIO AUTOUR DES PRIMES ?

Le Cameroun de Nicolas Nkoulou vit une préparation à la Coupe du monde plutôt houleuse. Les joueurs réclament en effet des éclaircissements sur le versement des primes pour le Mondial brésilien. Les discussions continuent avec leurs dirigeants. Et selon les médias camerounais, un accord pourrait intervenir aujourd'hui ou demain. Mais cette question des primes a déjà beaucoup pollué le groupe. "



Les Algériens établis à l'étranger ne sont plus tenus de présenter la carte de groupage sanguin dans le dossier du passeport

Les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger demandeurs de passeports biométriques, ne sont plus tenus de présenter la carte de groupage sanguin, a indiqué jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif. «Ils doivent juste spécifier, dans la rubrique prévue à cet effet dans l'imprimé de demande d'établissement du passeport, leur groupe sanguin, sous leur responsabilité», a-t-il précisé dans une déclaration à l'APS. Cette décision a été prise «dans le cadre des mesures d'allègement et de simplification des procédures administratives» au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger, a ajouté le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs activités programmées

Plusieurs activités ont été programmées par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement à travers l'ensemble du territoire national, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin de chaque année.

A cette occasion, Mme Dalila Boudjemaa, ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, accompagnée de plusieurs membres du gouvernement, assistera à plusieurs manifestations qui seront organisées, samedi, au niveau de La Sablette (baie d'Alger), a indiqué hier un communiqué de ce ministère. Des expositions de produits de recyclage et d'artisanat en rapport avec les activités de l'environnement, ainsi que des activités pour enfants, sont programmées à cette occasion. La thématique choisie pour l'édition 2014 «Elvez votre voix, pas le niveau de la mer», revêt, selon la même source, une «signification profonde». Soutenue par les Nations unies et la Convention sur la diversité biologique, la Journée mondiale de l'environnement est un événement dont le but est de «susciter le plus d'actions écologiques possibles, afin d'attirer l'attention du public sur la protection du littoral», note le communiqué.

ALGÉRIE - BELGIQUE

Intérêt belge pour des relations de partenariat en ingénierie et équipement

Un vif intérêt pour des relations de partenariat, notamment en ingénierie et fourniture d'équipements, a été manifesté par une délégation belge, lors d'une visite jeudi dans la zone pétrochimique d'Arzew (Oran). «Après une entrevue avec les cadres du groupe Sonatrach à Arzew, nous éprouvons un intérêt pour le secteur du gaz et du pétrole, avec des possibilités pour les sociétés belges de matérialiser des relations de partenariat», a déclaré l'attaché économique et commercial à l'ambassade de Belgique en Algérie, M. Rudi Mertens, qui conduit une délégation composée d'une vingtaine de chefs d'entreprises et de représentants de groupes industriels et commerciaux belges ayant participé à la Foire internationale d'Alger. Il a rappelé l'existence de trois conventions entre des entreprises algériennes et des consortiums belges dont celles portant sur la coopération technique dans le domaine ferroviaire et le secteur de la logistique portuaire. Un projet dans le domaine des chemins de fer, entré dans sa deuxième phase, prévoit la formation de cadres algériens du rail. Il a évoqué également l'existence d'autres projets en cours de maturation devant incorporer des programmes de mobilité, notamment dans le domaine du transport urbain, sur la base d'une convention liant la ville d'Alger à Bruxelles. Pour sa part, le manager en chef du groupe Nialco, spécialisé en acierie, a estimé que «l'Algérie a réalisé ces dernières années des avancées économiques remarquables favorisant des actions de partenariat, notamment dans l'architecture, la chimie et l'efficacité énergétique». «J'ai visité deux entreprises à Oran et je peux affirmer qu'elles sont au top management», a-t-il souligné, en marge d'une rencontre «Be to Be» avec des opérateurs économiques de la wilaya d'Oran, organisée au niveau du siège de la Chambre de commerce et de l'Industrie de l'Oranie (CCIO).

Le président de l'APN représentera le président Bouteflika à l'investiture du nouveau président d'Egypte

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa, pour le représenter à la cérémonie d'investiture du nouveau président égyptien, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

«En réponse à l'invitation qu'il a reçue de M. Adli Mansour, président de la République arabe d'Egypte, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président de l'APN, Ould Khelifa pour le représenter à la cérémonie d'investiture du président de la République arabe d'Egypte, Abdelfettah Al-Sissi, qui aura lieu demain 8 juin 2014 au Caire», indique la même source.



ALGÉRIE - CHINE

Intenses activités de M. Lamamra à Pékin

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a eu des activités intenses en Chine où il effectue une visite de travail dans ce pays et prend part à la sixième conférence ministérielle du Forum de coopération sino-arabe.

M. Lamamra a ainsi pris part à une réunion de consultations des chefs de délégation des pays arabes et s'est entretenu avec son homologue tunisien, Mongi Hamdi, sur les «questions d'intérêt commun», indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.



Le chef de la diplomatie algérienne a également procédé à un

échange de vues avec le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil El-Arabi, ainsi qu'avec Cheikh Sabah Al Khaled, Premier vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Koweït.

Le ministre des Affaires étrangères s'est, par ailleurs, entretenu avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Nabil Fahmi.

L'entretien a porté notamment sur «des perspectives de développement des relations bilatérales», relève la même source.

LA MESURE DE SUPPRESSION DE LA FICHE DE POLICE AU NIVEAU DES POSTES FRONTIÈRES GÉNÉRALISÉE :

Une opération réussie en un temps record

Les services de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) «ont réussi, en un temps record», à généraliser la mesure relative à la suppression de la fiche de police au niveau des postes frontières à travers le territoire national.

Cette initiative, «qui a été accueillie favorablement par l'opinion publique, vient suite à une série de mesures administratives prises par la DGSN dans le cadre de la prise en charge continue des préoccupations des citoyens et en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant

l'amélioration du service public et le rapprochement de l'administration publique du citoyen», a indiqué hier un communiqué de la DGSN.

Cette mesure intervient également en application des instructions du directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, qui avait supervisé personnellement le lancement de la première opération de suppression de ce document le 15 mai au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediène à l'occasion des journées portes ouvertes sur la police des frontières», a indiqué la même source.



ALGÉRIE - GRANDE-BRETAGNE

Accord de coopération entre la CCI-Zibán et le Conseil des affaires algéro-britannique

Un accord de coopération entre la Chambre du commerce et de l'industrie des Zibán (CCI-Zibán) et le Conseil d'affaires algéro-britannique a été signé jeudi à Biskra au siège de la pépinière des entreprises.

Paraphé par le président de la CCI-Zibán Abdelmadjid Khobzi et la présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique Lady Olga Maitland, l'accord vise, ont relevé les deux signataires, à développer, renforcer et diversifier les relations économiques, commerciales et touristiques entre la région de Biskra et le Conseil d'affaires algéro-britannique.

L'accord prévoit, selon ses termes, d'engager d'une manière continue entre les deux parties une coopération dans

les domaines de l'économie, du commerce, de la formation professionnelle, du tourisme, de l'artisanat traditionnel, de la culture et du sport. Le Conseil d'affaires algéro-britannique peut ainsi aider la CCI-Zibán à offrir aux opérateurs économiques de la région des stages d'enseignement de l'anglais, est-il noté.

Selon la même source, l'appui nécessaire sera apporté aux participants aux manifestations commerciales organisées sur les territoires respectifs de la CCI-Zibán et du Conseil d'affaires algéro-britannique. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de plusieurs opérateurs économiques de la wilaya de Biskra.

APS